

## PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### ENTRE

- **La communauté de communes des portes du Luxembourg**  
Représentée par son Président, Frédéric LATOUR, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération en date du 29 septembre 2021,

d'une part,

### ET

- **L'État,**  
Représenté par M. Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Préfet des Ardennes,  
Ci-après désigné par « l'État » ;
- **Le conseil régional Grand-Est,**  
Représenté par son Vice-président, Boris RAVIGNON, par délégation de Jean ROTTNER, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération du 19 novembre 2021 de la Commission Permanente du Conseil régional,

### **Le conseil départemental des Ardennes,**

Représenté par son Président, Noël BOURGEOIS, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération du 27 septembre 2021 de la Commission Permanente du conseil départemental,

d'autre part,

Ainsi que l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, l'Agence de la transition écologique, l'Agence nationale de l'habitat, l'Agence régionale de santé, la Banque des Territoires, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, la Fondation du patrimoine et la Caisse d'Allocations Familiales.

Il est convenu ce qui suit :

## Préambule

Le dialogue entre l'État et les collectivités locales, bien que continu et nourri par de nombreuses actions contractualisées, apparaît aujourd'hui moins structuré en raison de la diversité et de la multiplicité des contrats ou pactes sectoriels. Pourtant l'ensemble des actions engagées, traduisant la richesse et la diversité des politiques publiques mises en œuvre dans le département des Ardennes, poursuit un objectif commun : la valorisation économique, sociale et environnementale du territoire.

Afin de renouveler ce dialogue et de lui donner une portée transversale, effective et constructive, l'État, la Région Grand-Est, le Département des Ardennes, la communauté de communes des portes du Luxembourg ainsi que l'ensemble des acteurs de la sphère publique réaffirment leurs engagements respectifs dans cette dynamique commune de la relance, de la transition écologique et de la mise en valeur du territoire de la communauté de communes des portes du Luxembourg par la conclusion du présent « Pacte territorial de relance et de transition écologique ».

Ce pacte a vocation à fédérer les acteurs publics intéressés autour de l'ensemble des contrats, programmes ou pactes sectoriels existants, quelle que soit la politique publique concernée ou l'entité publique qui le porte. L'objectif est de pouvoir faire converger les actions publiques engagées ou projetées afin d'en permettre la réalisation effective et opérationnelle à l'échelle de la communauté de communes des portes du Luxembourg.

Cette démarche de contrat unique initiée par l'État avec la communauté de communes des portes du Luxembourg et qui participe de la lisibilité des actions engagées au profit de son territoire est également portée par le conseil régional et le conseil départemental. Ce pacte intègre le Pacte offensive croissance emploi (POCE) que la communauté de communes des portes du Luxembourg a conclu avec le conseil régional et le Contrat de territoire que la communauté de communes des portes du Luxembourg a conclu avec le conseil départemental.

Construit à partir d'une stratégie du territoire définie par la communauté de communes des portes du Luxembourg et d'un diagnostic environnemental, ce pacte territorial engage réciproquement chacun des signataires au soutien d'une action publique commune. À cet égard, il est conçu comme un instrument contractuel évolutif, c'est-à-dire adaptable, modifiable, révisable, pour tenir compte du contexte économique, social et environnemental en permanente évolution. C'est une contractualisation souhaitée vivante adaptée à la réalité du territoire.

Cette démarche contractuelle unique globale est un gage de simplification, de transversalité et de convergence de l'action publique à l'échelle de l'intercommunalité. Elle rend lisible pour les porteurs de projets, les acteurs de la société civile et le public les actions soutenues de manière complémentaire par l'État, la Région Grand-Est, le Département des Ardennes au profit du territoire de la communauté de communes des portes du Luxembourg.

La réussite de cette contractualisation innovante repose à titre principal sur un accord de volontés de l'ensemble des signataires et partenaires associés. Elle passe par la définition d'une ossature et d'une méthodologie commune, construite autour d'une gouvernance repensée impliquant annuellement les financeurs publics à l'occasion d'une revue annuelle de projets et par la mise en place d'un suivi régulier, objectif et documenté des projets et actions identifiés par le pacte.

Cette contractualisation s'inspire en ce sens des travaux menés depuis 2019 dans le cadre du Pacte Ardennes, feuille de route partagée pour le département dont le pacte territorial de relance et de transition écologique assurera la déclinaison à l'échelle de l'intercommunalité.

### **ARTICLE 1<sup>er</sup> – Les objectifs du pacte**

Le Pacte territorial de relance et de transition écologique poursuit en particulier trois objectifs transversaux :

- la relance (ancrage territoriale d'une économie plurielle) ;
- la transition écologique ;
- la cohésion territoriale et sociale (ruralité).

L'objectif de la relance impose, une intervention à court terme de l'ensemble des acteurs pour soutenir le secteur économique particulièrement fragilisé par les conséquences des mesures prises dans le cadre de crise sanitaire.

L'objectif de transition écologique appelle, quant à lui, une vigilance toute particulière en raison de sa transversalité. Le présent Pacte s'inscrit dans le respect des orientations du Gouvernement en matière de transition écologique lesquelles sont partagées par les collectivités locales, telles que la lutte contre l'artificialisation des sols, le développement des mobilités douces, la gestion économe de la ressource en eau, le développement des énergies renouvelables.

L'objectif de cohésion du territoire et de cohésion sociale répond aux enjeux de ruralité tels qu'ils sont développés par l'Agenda rural.

Par ailleurs, le présent pacte porte une ambition forte de revitalisation et de mobilisation pour les Ardennes par l'engagement de dynamiques numériques, interterritoriales et transfrontalières.

## **ARTICLE 2 – Les orientations stratégiques du pacte**

Le Pacte territorial de relance et de transition écologique de la communauté de communes des portes du Luxembourg décline, à son échelle, les engagements de portée nationale, régionale et locale tels que ceux définis par :

- le Pacte Ardennes lequel poursuit quatre objectifs stratégiques :
  - Mobiliser et renforcer les compétences des Ardennais ;
  - Construire une valorisation d'excellence des patrimoines ardennais, bâtis, naturels et culturels ;
  - Donner de l'avance aux filières économiques ardennaises face aux mutations en cours ;
  - Accentuer les conditions de bien-vivre dans les Ardennes.
- le plan « France relance », l'accord de méthode Etat /Régions, l'agenda rural ;
- le contrat de plan Etat-Région (CPER) ;
- le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et de l'égalité des territoires (SRADDET) ;
- le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) ;
- le Business Act ;
- Les autres stratégies existantes qu'elles soient infrarégionales (ex : *Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)*) ou thématiques (ex : stratégie nationale bas carbone, stratégie nationale pour la biodiversité, stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté).

## **ARTICLE 3 – Le contenu du pacte**

Outre le présent socle commun qui détermine les lignes directrices d'élaboration, de gestion et de suivi du contrat applicables à l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale du département, le pacte de la communauté de communes des portes du Luxembourg est composé de deux fascicules :

- un fascicule définissant la stratégie du territoire ;
- un fascicule opérationnel identifiant le plan d'actions décliné en fiches projets ;

## **ARTICLE 4 – Le périmètre, la durée et l'évolution du pacte**

Le pacte territorial de relance et de transition écologique est défini à l'échelle de la communauté de communes des portes du Luxembourg et conclu pour une durée de six ans.

Le pacte est un document évolutif qui tient compte des actions passées et s'adapte au contexte économique, social et environnemental. Il ne remet pas en cause les engagements préexistants. Il n'est pas un document figé.

Les signataires du pacte poursuivront la démarche de simplification par l'intégration progressive des contrats existants et programmes à venir.

## **ARTICLE 5 - Les engagements réciproques de nature à fonder les actions convergentes**

### **Article 5-1 - Les engagements communs aux signataires**

Les signataires du pacte s'accordent pour s'inscrire dans une démarche commune facilitant, par la mobilisation des moyens d'analyse et de connaissance existants, les débats avec les forces vives du territoire, la définition et l'actualisation du pacte territorial.

L'État et ses opérateurs, le conseil régional et le conseil départemental assisteront la communauté de communes des portes du Luxembourg dans l'identification des projets prioritaires et accompagneront la construction d'écosystèmes d'acteurs et de financeurs autour de ces projets.

Les signataires du pacte s'engagent soit à financer directement les projets ou soit à aider à trouver des financements pour les projets d'investissements avancés et contribuant aux orientations stratégiques partagées.

Les signataires du pacte s'engagent à faire avancer les projets retenus comme prioritaires soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année.

### **Article 5-2 - Les engagements de l'État**

L'État contribue, en particulier par l'intermédiaire de ses opérateurs, aux moyens d'études et d'analyses dont il dispose afin d'accompagner et d'enrichir le pacte territorial (*Direction départementale des territoires (DDT), offres de services de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) locale et nationale, assistance du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), études flash de la Banque des territoires*).

L'État s'engage, par ailleurs, à être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation du pacte, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par l'État.

Le contact de l'État concernant le pacte de la communauté de communes des portes du Luxembourg est le sous-préfet de Sedan.

### **Article 5-3 - Les engagements du conseil régional**

Le conseil régional apporte son expertise et éclairage sur la situation socio-économique et environnementale propre au territoire.

Le conseil régional s'engage à :

- Accompagner la démarche en proximité grâce à la Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation du Pacte, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.
- Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
- Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobiliser l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.

Le contact du conseil régional concernant le pacte de la communauté de communes des portes du Luxembourg est l'élu régional référent PTRTE pour les Ardennes. Ainsi que :  
Benjamin COSTENOBLE, directeur de la Maison de la Région de Charleville-Mézières / Verdun  
Stéphane PERREAU, chargé de mission Contractualisation, Direction de la cohésion des territoires  
Alain LOBET, chef de service développement territorial, Maison de la Région de Charleville-Mézières / Verdun  
Ophélie ALEXANDRE, chargée de mission Pacte Ardenne, Maison de la Région de Charleville-Mézières / Verdun

Sabine CASTELLO-MARCHANT, Animatrice Conseillère Fonds Européens Structurels et d'Investissement, Maison de la Région de Charleville-Mézières / Verdun

#### **Article 5-4 – Les engagements du conseil départemental**

Le conseil départemental accompagne la réalisation du pacte territorial en mobilisant « Ardennes ingénierie », son outil d'ingénierie départementale à destination des communes du territoire départemental et de leurs groupements dans le cadre de la conduite de leurs projets et de l'exercice de leurs compétences.

Le conseil départemental s'engage également à financer les projets inscrits dans le fascicule opérationnel via la mise en œuvre du Contrat de Territoire conclu avec la communauté de communes.

Le conseil départemental s'engage, par ailleurs, à être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation du pacte, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat, préexistants signés par le conseil départemental.

Le contact du conseil départemental concernant le pacte de communauté de communes des portes du Luxembourg est le directeur général des services.

#### **Article 5-5 – Les engagements de la communauté de communes des portes du Luxembourg**

La communauté de communes des portes du Luxembourg s'engage à :

- Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance ;
- Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets ;
- Définir ses besoins en accompagnement en ingénierie.

Les contacts de la communauté de communes des portes du Luxembourg sont :  
Eric AMSILI, directeur de la communauté de communes ; Joel ARBOGAST chargé de mission environnement, Ilana JASTRABECK, chargée de mission urbanisme-habitat

#### **ARTICLE 6 – Une gouvernance partagée et transversale : le comité de Pacte intégrateur pour réaliser une revue annuelle des projets**

L'État, le conseil régional et le conseil départemental accompagnent la communauté de communes des portes du Luxembourg dans la construction, la mise en œuvre et le suivi du pacte par une nouvelle organisation associant :

- le préfet de département ou son représentant,
- le président du conseil régional Grand-Est ou son représentant,
- le président du conseil départemental ou son représentant,
- le président du conseil communautaire de la communauté de communes des portes du Luxembourg,
- le cas échéant, les représentants des partenaires signataires du présent pacte.

Ils constituent un comité de Pacte intégrateur pour effectuer l'évaluation et la revue annuelle de projets. Ils contribuent, de la sorte, à la consolidation et à la cohérence territoriale des stratégies de développement et à l'émergence de projets.

Ce comité de pacte intégrateur se réunit une fois par an pour effectuer une revue annuelle de projets. À cette occasion, la communauté de communes des portes du Luxembourg présente le bilan du pacte à l'appui d'un tableau de bord, ses propositions d'enrichissement et d'actualisation de son pacte, un état d'avancement de ses projets actifs et ceux en gestation (au fil de l'eau). À cette fin, il pourra s'appuyer sur les outils mis à sa disposition par l'État et ses opérateurs, le conseil régional et le conseil départemental.

## **ARTICLE 7 – Suivi du pacte - le comité de suivi du pacte de territoire**

La communauté de communes des portes du Luxembourg assure l'élaboration du pacte, son suivi sur le court, moyen et long terme, son évaluation et son actualisation.

À cette fin, il constitue une équipe référente « projet », chargée du suivi du pacte. Cette équipe est composée de membres dont la représentation est équilibrée et adaptée aux acteurs du territoire. Sa composition collégiale est mesurée et proportionnée pour permettre un fonctionnement effectif de cette instance. Elle peut aussi associer les acteurs privés et publics du territoire. Ce comité est le lieu de définition du pacte, du suivi et de l'évaluation des projets ainsi que de l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

Le comité de suivi du pacte est composé :

Des partenaires signataires :

- L'État et ses établissements liés représentés par le sous-préfet de Sedan,
- La région Grand Est, représentée par le directeur de la Maison de la Région de Charleville-Mézières,
- Le département des Ardennes, représenté par le directeur général des services,
- La communauté de communes des portes du Luxembourg, représentée par son président,

Et du président du Conseil de développement des Portes du Luxembourg.

Ce comité a la responsabilité de préparer la revue annuelle de projets en tenant à jour le tableau de bord établi à cet effet.

## **ARTICLE 8 – Suivi du pacte – les indicateurs de suivi**

La communauté de communes des portes du Luxembourg identifie des indicateurs de suivi et de la mise en œuvre du pacte territorial de relance et de transition écologique.

Ils reposent sur des données chiffrables permettant de dresser un bilan objectif des actions entreprises. Un socle minimum d'indicateurs est prévu en matière de développement économique, agriculture, tourisme, habitat et patrimoine bâti, énergies renouvelables.

Ils figureront dans le bilan annuel du pacte, avec en regard, s'il existe, le niveau de l'indicateur départemental et régional. Ils devront être renseignés à chaque point d'étape du pacte, soit de manière trimestrielle, soit de manière semestrielle, soit de manière annuelle selon la disponibilité des données de l'indicateur.

## **ARTICLE 9 – Associations et concertations avec les parties prenantes**

Le pacte ayant un impact sur le cadre de vie, la participation du public à son élaboration, à sa mise en œuvre et à son évaluation est un facteur déterminant. Elle est le gage d'une plus grande transparence et fonde la confiance des acteurs socio-économiques. Tous les acteurs qui concourent au développement du territoire sont susceptibles d'être associés tout au long de la vie du pacte notamment les acteurs socio-économiques (exemples : chambres consulaires, entreprises, acteurs économiques, universités, écoles d'enseignement supérieur et laboratoires de recherche, associations, opérateurs de l'État (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Agence nationale de l'habitat (ANAH), Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), Banque des Territoires, (CEREMA)) et les habitants.

La communauté de communes des portes du Luxembourg définit l'objectif, l'attendu et le cadre de la participation du public en indiquant la place, le moment et les modalités de la participation du public.

## **ARTICLE 10 – Entrée en vigueur**

*Le présent pacte entre en vigueur à la date de sa signature.*

Fait à Charleville-Mézières, en présence de Mme Josiane CHEVALIER, Préfète de la Région Grand Est

Le 18 novembre 2021

<b>Le Président de la communauté de communes des Portes du Luxembourg</b>	
 <p>Portes du Luxembourg Communauté de Communes</p>	<p>Alain DASSIMY, 1<sup>er</sup> Vice-président</p> 
<b>Le Préfet des Ardennes</b>	
 <p><b>PRÉFET DES ARDENNES</b> <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>Jean-Sébastien LAMONTAGNE</p> 
<b>Le Président du Conseil Régional</b>	
 <p><b>Grand Est</b> ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE <i>L'Europe s'invente chez nous</i></p>	<p>Boris RAVIGNON, Vice-président</p> 
<b>Le Président du Conseil Départemental des Ardennes</b>	
 <p><b>ARDENNES</b> Conseil Départemental</p>	<p>Noël BOURGEOIS</p> 



	<p><u>Caisse d'Allocations Familiales</u></p> 
	<p><u>Banque des Territoires</u></p> 
	<p><i>Sous réserve d'éligibilité des projets,</i> <u>Agence de l'Eau Seine Normandie</u></p>
	<p><u>Agence de l'Eau Rhin-Meuse</u></p>
	<p><u>Établissement Public Foncier de Grand Est</u></p>





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## Table des matières

Préambule 4

Signataires de la convention 9

***Fascicule n°1 - Le Pacte du territoire de la communauté de communes des portes du Luxembourg 11***

***CHAPITRE Ier – Un diagnostic – état écologique du territoire 11***

I.1.14

*I.1.a. Accès aux services publics, 14*

*I.1.b. Services marchands 14*

*I.1.c. Offre de soins 15*

*I.1.d. Services aux personnes âgées : 16*

17

*I.2.a. Industrie : 17*

*I.2.b. Agriculture : 17*

*I.2.c. Tourisme : 20*

*I.2.d. Le numérique : 21*

22

*I.3.a. Transition écologique* 22

*I.3.b. Transition énergétique* 24

26

*I.4.a. Population, Habitat et logement* :26

*I.4.b. Emploi et formation* 27

*I.4.c. Socio-Culturel* :27

*I.4.d. Mobilités et accessibilité du territoire* :28

**CHAPITRE II – Stratégie du territoire 29**

**CHAPITRE III - Liste des contractualisations existantes et éventuellement des engagements ou programmes financiers 31**

**Fascicule n° 2 - Plan d'actions 33**

**Fiches « PROJET PRIORITAIRE » ..... 48**

## PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### ENTRE

- **La communauté de communes des portes du Luxembourg**

Représentée par son Président, Frédéric LATOUR, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération en date du 29 septembre 2021,

d'une part,

### ET

- **L'État,**

Représenté par M. Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Préfet des Ardennes,  
Ci-après désigné par « l'État » ;

- **Le conseil régional Grand-Est,**

Représenté par son Vice-président, Boris RAVIGNON, par délégation de Jean ROTTNER, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération du 19 novembre 2021 de la Commission Permanente du Conseil régional,

### **Le conseil départemental des Ardennes,**

Représenté par son Président, Noël BOURGEOIS, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération du 27 septembre 2021 de la Commission Permanente du conseil départemental,

d'autre part,

Ainsi que l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, l'Agence de la transition écologique, l'Agence nationale de l'habitat, l'Agence régionale de santé, la Banque des Territoires, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, la Fondation du patrimoine et la Caisse d'Allocations Familiales.

Il est convenu ce qui suit :

## *Préambule*

Le dialogue entre l'État et les collectivités locales, bien que continu et nourri par de nombreuses actions contractualisées, apparaît aujourd'hui moins structuré en raison de la diversité et de la multiplicité des contrats ou pactes sectoriels. Pourtant l'ensemble des actions engagées, traduisant la richesse et la diversité des politiques publiques mises en œuvre dans le département des Ardennes, poursuit un objectif commun : la valorisation économique, sociale et environnementale du territoire.

Afin de renouveler ce dialogue et de lui donner une portée transversale, effective et constructive, l'État, la Région Grand-Est, le Département des Ardennes, la communauté de communes des portes du Luxembourg ainsi que l'ensemble des acteurs de la sphère publique réaffirment leurs engagements respectifs dans cette dynamique commune de la relance, de la transition écologique et de la mise en valeur du territoire de la communauté de communes des portes du Luxembourg par la conclusion du présent « Pacte territorial de relance et de transition écologique ».

Ce pacte a vocation à fédérer les acteurs publics intéressés autour de l'ensemble des contrats, programmes ou pactes sectoriels existants, quelle que soit la politique publique concernée ou l'entité publique qui le porte. L'objectif est de pouvoir faire converger les actions publiques engagées ou projetées afin d'en permettre la réalisation effective et opérationnelle à l'échelle de la communauté de communes des portes du Luxembourg.

Cette démarche de contrat unique initiée par l'État avec la communauté de communes des portes du Luxembourg et qui participe de la lisibilité des actions engagées au profit de son territoire est également portée par le conseil régional et le conseil départemental. Ce pacte intègre le Pacte offensive croissance emploi (POCE) que la communauté de communes des portes du Luxembourg a conclu avec le conseil régional et le Contrat de territoire que la communauté de communes des portes du Luxembourg a conclu avec le conseil départemental.

Construit à partir d'une stratégie du territoire définie par la communauté de communes des portes du Luxembourg et d'un diagnostic environnemental, ce pacte territorial engage réciproquement chacun des signataires au soutien d'une action publique commune. À cet égard, il est conçu comme un instrument contractuel évolutif, c'est-à-dire adaptable, modifiable, révisable, pour tenir compte du contexte économique, social et environnemental en permanente évolution. C'est une contractualisation souhaitée vivante adaptée à la réalité du territoire.

Cette démarche contractuelle unique globale est un gage de simplification, de transversalité et de convergence de l'action publique à l'échelle de l'intercommunalité. Elle rend lisible pour les porteurs de projets, les acteurs de la société civile et le public les actions soutenues de manière complémentaire par l'État, la Région Grand-Est, le Département des Ardennes au profit du territoire de la communauté de communes des portes du Luxembourg.

La réussite de cette contractualisation innovante repose à titre principal sur un accord de volontés de l'ensemble des signataires et partenaires associés. Elle passe par la définition d'une ossature et d'une méthodologie commune, construite autour d'une gouvernance repensée impliquant annuellement les financeurs publics à l'occasion d'une revue annuelle de projets et par la mise en place d'un suivi régulier, objectif et documenté des projets et actions identifiés par le pacte.

Cette contractualisation s'inspire en ce sens des travaux menés depuis 2019 dans le cadre du Pacte Ardennes, feuille de route partagée pour le département dont le pacte territorial de relance et de transition écologique assurera la déclinaison à l'échelle de l'intercommunalité.

### **ARTICLE 1<sup>er</sup> – Les objectifs du pacte**

Le Pacte territorial de relance et de transition écologique poursuit en particulier trois objectifs transversaux :

- la relance (ancrage territoriale d'une économie plurielle) ;
- la transition écologique ;
- la cohésion territoriale et sociale (ruralité).

L'objectif de la relance impose, une intervention à court terme de l'ensemble des acteurs pour soutenir le secteur économique particulièrement fragilisé par les conséquences des mesures prises dans le cadre de crise sanitaire.

L'objectif de transition écologique appelle, quant à lui, une vigilance toute particulière en raison de sa transversalité. Le présent Pacte s'inscrit dans le respect des orientations du Gouvernement en matière de transition écologique lesquelles sont partagées par les collectivités locales, telles que la lutte contre l'artificialisation des sols, le développement des mobilités douces, la gestion économe de la ressource en eau, le développement des énergies renouvelables.

L'objectif de cohésion du territoire et de cohésion sociale répond aux enjeux de ruralité tels qu'ils sont développés par l'Agenda rural.

Par ailleurs, le présent pacte porte une ambition forte de revitalisation et de mobilisation pour les Ardennes par l'engagement de dynamiques numériques, interterritoriales et transfrontalières.

## **ARTICLE 2 – Les orientations stratégiques du pacte**

Le Pacte territorial de relance et de transition écologique de la communauté de communes des portes du Luxembourg décline, à son échelle, les engagements de portée nationale, régionale et locale tels que ceux définis par :

- le Pacte Ardennes lequel poursuit quatre objectifs stratégiques :
  - Mobiliser et renforcer les compétences des Ardennais ;
  - Construire une valorisation d'excellence des patrimoines ardennais, bâtis, naturels et culturels ;
  - Donner de l'avance aux filières économiques ardennaises face aux mutations en cours ;
  - Accentuer les conditions de bien-vivre dans les Ardennes.
- le plan « France relance », l'accord de méthode Etat /Régions, l'agenda rural ;
- le contrat de plan Etat-Région (CPER) ;
- le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et de l'égalité des territoires (SRADDET) ;
- le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) ;
- le Business Act ;
- Les autres stratégies existantes qu'elles soient infrarégionales (ex : *Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)*) ou thématiques (ex : stratégie nationale bas carbone, stratégie nationale pour la biodiversité, stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté).

## **ARTICLE 3 – Le contenu du pacte**

Outre le présent socle commun qui détermine les lignes directrices d'élaboration, de gestion et de suivi du contrat applicables à l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale du département, le pacte de la communauté de communes des portes du Luxembourg est composé de deux fascicules :

- un fascicule définissant la stratégie du territoire ;
- un fascicule opérationnel identifiant le plan d'actions décliné en fiches projets ;

## **ARTICLE 4 – Le périmètre, la durée et l'évolution du pacte**

Le pacte territorial de relance et de transition écologique est défini à l'échelle de la communauté de communes des portes du Luxembourg et conclu pour une durée de six ans.

Le pacte est un document évolutif qui tient compte des actions passées et s'adapte au contexte économique, social et environnemental. Il ne remet pas en cause les engagements préexistants. Il n'est pas un document figé.

Les signataires du pacte poursuivront la démarche de simplification par l'intégration progressive des contrats existants et programmes à venir.

## **ARTICLE 5 - Les engagements réciproques de nature à fonder les actions convergentes**

### **Article 5-1 - Les engagements communs aux signataires**

Les signataires du pacte s'accordent pour s'inscrire dans une démarche commune facilitant, par la mobilisation des moyens d'analyse et de connaissance existants, les débats avec les forces vives du territoire, la définition et l'actualisation du pacte territorial.

L'État et ses opérateurs, le conseil régional et le conseil départemental assisteront la communauté de communes des portes du Luxembourg dans l'identification des projets prioritaires et accompagneront la construction d'écosystèmes d'acteurs et de financeurs autour de ces projets.

Les signataires du pacte s'engagent soit à financer directement les projets ou soit à aider à trouver des financements pour les projets d'investissements avancés et contribuant aux orientations stratégiques partagées.

Les signataires du pacte s'engagent à faire avancer les projets retenus comme prioritaires soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année.

### **Article 5-2 - Les engagements de l'État**

L'État contribue, en particulier par l'intermédiaire de ses opérateurs, aux moyens d'études et d'analyses dont il dispose afin d'accompagner et d'enrichir le pacte territorial (*Direction départementale des territoires (DDT), offres de services de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) locale et nationale, assistance du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), études flash de la Banque des territoires*).

L'État s'engage, par ailleurs, à être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation du pacte, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par l'État.

Le contact de l'État concernant le pacte de la communauté de communes des portes du Luxembourg est le sous-préfet de Sedan.

### **Article 5-3 - Les engagements du conseil régional**

Le conseil régional apporte son expertise et éclairage sur la situation socio-économique et environnementale propre au territoire.

Le conseil régional s'engage à :

- Accompagner la démarche en proximité grâce à la Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation du Pacte, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.
- Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
- Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobiliser l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.

Le contact du conseil régional concernant le pacte de la communauté de communes des portes du Luxembourg est l'élu régional référent PTRTE pour les Ardennes. Ainsi que :  
Benjamin COSTENOBLE, directeur de la Maison de la Région de Charleville-Mézières / Verdun  
Stéphane PERREAU, chargé de mission Contractualisation, Direction de la cohésion des territoires  
Alain LOBET, chef de service développement territorial, Maison de la Région de Charleville-Mézières / Verdun  
Ophélie ALEXANDRE, chargée de mission Pacte Ardenne, Maison de la Région de Charleville-Mézières / Verdun  
Sabine CASTELLO-MARCHANT, Animatrice Conseillère Fonds Européens Structurels et d'Investissement, Maison de la Région de Charleville-Mézières / Verdun

#### **Article 5-4 – Les engagements du conseil départemental**

Le conseil départemental accompagne la réalisation du pacte territorial en mobilisant « Ardennes ingénierie », son outil d'ingénierie départementale à destination des communes du territoire départemental et de leurs groupements dans le cadre de la conduite de leurs projets et de l'exercice de leurs compétences.

Le conseil départemental s'engage également à financer les projets inscrits dans le fascicule opérationnel via la mise en œuvre du Contrat de Territoire conclu avec la communauté de communes.

Le conseil départemental s'engage, par ailleurs, à être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation du pacte, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat, préexistants signés par le conseil départemental.

Le contact du conseil départemental concernant le pacte de communauté de communes des portes du Luxembourg est le directeur général des services.

#### **Article 5-5 – Les engagements de la communauté de communes des portes du Luxembourg**

La communauté de communes des portes du Luxembourg s'engage à :

- Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance ;
- Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets ;
- Définir ses besoins en accompagnement en ingénierie.

Les contacts de la communauté de communes des portes du Luxembourg sont :  
Eric AMSILI, directeur de la communauté de communes ; Joel ARBOGAST chargé de mission environnement, Ilana JASTRABECK, chargée de mission urbanisme-habitat

#### **ARTICLE 6 – Une gouvernance partagée et transversale : le comité de Pacte intégrateur pour réaliser une revue annuelle des projets**

L'État, le conseil régional et le conseil départemental accompagnent la communauté de communes des portes du Luxembourg dans la construction, la mise en œuvre et le suivi du pacte par une nouvelle organisation associant :

- le préfet de département ou son représentant,
- le président du conseil régional Grand-Est ou son représentant,
- le président du conseil départemental ou son représentant,
- le président du conseil communautaire de la communauté de communes des portes du Luxembourg,
- le cas échéant, les représentants des partenaires signataires du présent pacte.

Ils constituent un comité de Pacte intégrateur pour effectuer l'évaluation et la revue annuelle de projets. Ils contribuent, de la sorte, à la consolidation et à la cohérence territoriale des stratégies de développement et à l'émergence de projets.

Ce comité de pacte intégrateur se réunit une fois par an pour effectuer une revue annuelle de projets. À cette occasion, la communauté de communes des portes du Luxembourg présente le bilan du pacte à l'appui d'un tableau de bord, ses propositions d'enrichissement et d'actualisation de son pacte, un état d'avancement de ses projets actifs et ceux en gestation (au fil de l'eau). À cette fin, il pourra s'appuyer sur les outils mis à sa disposition par l'État et ses opérateurs, le conseil régional et le conseil départemental.

## **ARTICLE 7 – Suivi du pacte - le comité de suivi du pacte de territoire**

La communauté de communes des portes du Luxembourg assure l'élaboration du pacte, son suivi sur le court, moyen et long terme, son évaluation et son actualisation.

À cette fin, il constitue une équipe référente « projet », chargée du suivi du pacte. Cette équipe est composée de membres dont la représentation est équilibrée et adaptée aux acteurs du territoire. Sa composition collégiale est mesurée et proportionnée pour permettre un fonctionnement effectif de cette instance. Elle peut aussi associer les acteurs privés et publics du territoire. Ce comité est le lieu de définition du pacte, du suivi et de l'évaluation des projets ainsi que de l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

Le comité de suivi du pacte est composé :

Des partenaires signataires :

- L'État et ses établissements liés représentés par le sous-préfet de Sedan,
- La région Grand Est, représentée par le directeur de la Maison de la Région de Charleville-Mézières,
- Le département des Ardennes, représenté par le directeur général des services,
- La communauté de communes des portes du Luxembourg, représentée par son président,

Et du président du Conseil de développement des Portes du Luxembourg.

Ce comité a la responsabilité de préparer la revue annuelle de projets en tenant à jour le tableau de bord établi à cet effet.

## **ARTICLE 8 – Suivi du pacte – les indicateurs de suivi**

La communauté de communes des portes du Luxembourg identifie des indicateurs de suivi et de la mise en œuvre du pacte territorial de relance et de transition écologique.

Ils reposent sur des données chiffrables permettant de dresser un bilan objectif des actions entreprises. Un socle minimum d'indicateurs est prévu en matière de développement économique, agriculture, tourisme, habitat et patrimoine bâti, énergies renouvelables.

Ils figureront dans le bilan annuel du pacte, avec en regard, s'il existe, le niveau de l'indicateur départemental et régional. Ils devront être renseignés à chaque point d'étape du pacte, soit de manière trimestrielle, soit de manière semestrielle, soit de manière annuelle selon la disponibilité des données de l'indicateur.

## **ARTICLE 9 – Associations et concertations avec les parties prenantes**

Le pacte ayant un impact sur le cadre de vie, la participation du public à son élaboration, à sa mise en œuvre et à son évaluation est un facteur déterminant. Elle est le gage d'une plus grande transparence et fonde la confiance des acteurs socio-économiques. Tous les acteurs qui concourent au développement du territoire sont susceptibles d'être associés tout au long de la vie du pacte notamment les acteurs socio-économiques (exemples : chambres consulaires, entreprises, acteurs économiques, universités, écoles d'enseignement supérieur et laboratoires de recherche, associations, opérateurs de l'État (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Agence nationale de l'habitat (ANAH), Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), Banque des Territoires, (CEREMA)) et les habitants.

La communauté de communes des portes du Luxembourg définit l'objectif, l'attendu et le cadre de la participation du public en indiquant la place, le moment et les modalités de la participation du public.

## **ARTICLE 10 – Entrée en vigueur**

*Le présent pacte entre en vigueur à la date de sa signature*

Fait à Charleville-Mézières, en présence de Mme Josiane CHEVALIER, Préfète de la Région Grand Est

*Le 18 novembre 2021*

Le Président de la communauté de communes des Portes du Luxembourg



Alain DASSIMY,  
1<sup>er</sup> Vice-président

Le Préfet des Ardennes



Jean-Sébastien LAMONTAGNE

Le Président du Conseil Régional



Boris RAVIGNON,  
Vice-président

Le Président du Conseil Départemental des Ardennes



Noël BOURGEOIS

Caisse d'Allocations Familiales



Banque des Territoires



*Sous réserve d'éligibilité des projets,*  
Agence de l'Eau Seine Normandie



Agence de l'Eau Rhin-Meuse



Établissement Public Foncier de Grand Est



Etablissement Public Foncier  
de Grand Est

# ***Fascicule n°1 - Le Pacte du territoire de la communauté de communes des portes du Luxembourg***

## ***CHAPITRE Ier – Un diagnostic – état écologique du territoire***

### **Historique**

La structure actuelle du territoire remonte à l'association de développement économique des cantons de Carignan, Mouzon et Raucourt (ADECMR) créée en 1982. À l'origine, cette association avait pour objectif de favoriser le développement industriel et local du territoire. Progressivement, les compétences se sont étoffées, la structure a ainsi évolué pour devenir un syndicat mixte puis une communauté de communes dans les années 2000, plus connue sous le nom de « Pays des 3 cantons ».

Ainsi, les acteurs locaux n'ont eu de cesse de conduire de nombreuses actions multisectorielles en matière d'aménagement du territoire ayant pour finalité de renforcer l'attractivité du territoire. L'émergence de cette initiative locale, associée à la prise en compte des mêmes problématiques, a forgée, au fil du temps, une véritable entité. Cet engouement et cette volonté d'agir efficacement pour le territoire ont porté leurs fruits et ont permis au Pays des Trois Cantons d'être reconnu comme tel, dès le début des années 2000.

C'est en 2014 que la communauté de communes des 3 Cantons change de dénomination pour « Portes du Luxembourg », avec pour ambition de mener des actions communes avec la province du Luxembourg belge limitrophe.

### **Compétences et champs d'actions**

La communauté de communes des portes du Luxembourg est compétente dans les domaines suivants :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique intéressant l'ensemble de la communauté
- Aménagement, gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets
- GEMAPI
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion des Maisons des Services Au Public
- Création ou aménagement et entretien de voiries
- Création et gestion d'équipements touristiques
- Lutte contre la délinquance
- Actions culturelles et sportives
- Politique en faveur de la lecture publique
- Communication électronique

- Organisation de la mobilité

## Situation géographique

La communauté de communes des portes du Luxembourg se situe dans le Nord-est de la France et à l'Est du département des Ardennes.

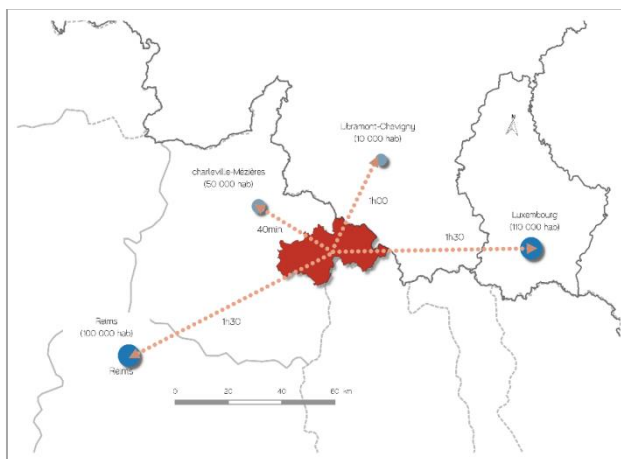
Elle regroupe 50 communes pour 20 422 habitants (INSEE 2018) pour une surface totale d'un peu plus de 500 km<sup>2</sup>.

À proximité immédiate de la province du Luxembourg (Belgique), le territoire se situe à équidistance entre la métropole rémoise et le Luxembourg (environ 1h30 en voiture).

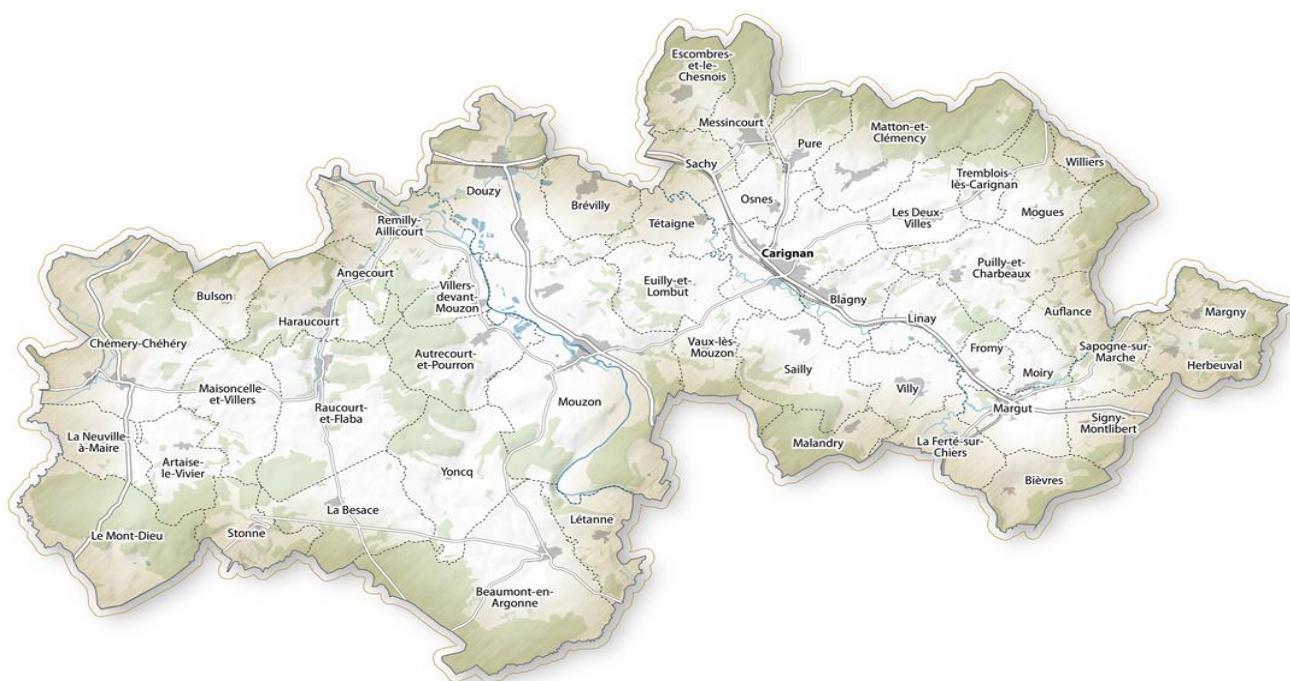
Ainsi, 20 % des communes constituant la communauté de communes sont frontalières.

Le territoire est délimité :

- À l'Ouest, par la vallée de la Bar,
- Au Nord, par le pays sedanais et la Belgique,
- À l'Est, par le département de la Meuse,
- Au Sud, par l'argonne ardennaise.



*Position stratégique de la CCPL*



## **I.1. Le dynamisme des centralités, accès aux services publics, marchands et aux soins**

Les bourgs de Mouzon et de Carignan font partie des 16 communes ayant été retenues sur le département des Ardennes pour intégrer le programme « Petites Villes de Demain ». Ce dernier, d'une durée de six ans, s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants faisant face à plusieurs difficultés telle que la vacance commerciale et de logement. Il offre ainsi aux communes la possibilité de bénéficier d'un accompagnement et de subventions spécifiques leur permettant de développer plusieurs projets de territoire en lien avec la valorisation du patrimoine, la redynamisation des centres-bourgs, la mobilité... Les deux communes se sont déjà engagées dans de nombreuses démarches comme la résorption de friches ou la rénovation énergétique.

### *I.1.a. Accès aux services publics,*

Depuis 2011, une Maison des Services Au Public est implantée à Carignan. Cet équipement accueille les demandeurs d'emplois autour :

De l'espace métiers financé par la région Champagne-Ardenne  
La mission locale de Sedan qui y assure une permanence.

Un pôle culturel regroupant une médiathèque, un espace petite enfance, une école de musique et des locaux associatifs a ouvert en 2017 à Carignan. Il est complété par un réseau de lecture publique comptant six bibliothèques et plusieurs points d'accès au livre.

Trois multi-accueils de la petite-enfance existent déjà à Carignan, Douzy et Mouzon. Ces trois sites ont une capacité totale de 63 enfants.

Le territoire recense environ 134 assistant(e)s maternel(le)s (132 femmes et 2 hommes). Le relais assistant maternel permet l'organisation régulière d'animations à destination de la petite-enfance.

Un centre aquatique est présent sur la commune de Mouzon.

### *I.1.b. Services marchands*

Le territoire est globalement dans la moyenne. On décompte 16 boulangeries, 3 stations-services, 13 postes et 5 agences bancaires.

L'offre marchande est principalement concentrée à Carignan et Blagny. On y recense :

- un tissu commercial de proximité dans le centre-bourg de Carignan,
- une offre commerciale de périphérie composée de 2 supermarchés, 2 enseignes « hard-discount » et 1 magasin de matériaux.

Mouzon, Douzy et Raucourt constituent des pôles secondaires.

Le territoire comporte de vrais enjeux de revitalisation de ses centres-bourgs. En effet, malgré une croissance démographique stable depuis 2011, les pôles de service de Carignan et Mouzon perdent en attractivité. Cela se traduit par :

- un déficit démographique significatif,
- une vacance plus élevée du parc de logements,
- une diminution du nombre d'emplois et un taux de chômage plus élevé,
- un tissu commercial fragilisé : quelques cellules commerciales vacantes et turn-over important.

Le centre-bourg principal de Carignan se compose d'environ 66 commerces et services. Ce centre bénéficie de la zone de chalandise constituée par le bassin de vie de Carignan. De plus, il a fait l'objet de gros travaux de rénovation en 2016 afin de le rendre plus attractif et accessible. Il bénéficie également de l'implantation de la zone d'activité de Wé depuis fin 2013 qui représente 35 ha sur laquelle sont déjà implantés 4 artisans/commerçants, une moyenne surface et une industrie.

Trois autres centres bourgs commerciaux existent à Mouzon, Douzy et Raucourt. Ils regroupent chacun une dizaine de commerces et services de proximité (boulangerie, tabac, presse, coiffeur...).

Les communes de Mouzon et Douzy disposent également de zones d'activités, avec en plus la présence d'une base de loisirs à Douzy.

### *1.1.c. Offre de soins*

Le territoire compte une quarantaine de professionnels de santé libéraux dont de récentes installations de dentistes, avec deux tiers de professionnels de santé relativement jeunes (<40 ans). L'inquiétude se fixe au niveau de la médecine générale avec des départs en retraite récents et d'autres à prévoir prochainement, ce qui rend la situation critique actuellement.

Professionnel	Généraliste	Infirmiers	Dentistes	Kinésithérapeutes
<b>Effectif</b>	18	24	5	22
<b>Age moyen</b>	53 ans (Ardennes : 54 ans)	47 ans (Ardennes : 45 ans)	NC	39 (Ardennes : 39 ans)
<b>Effectif de 55 ans et +</b>	6 (soit 33%)	7 (soit 29%)	3 (soit 60%)	3 (14%)
<b>Distance maximum</b>	12 km (Artaise le Vivier)	12 km (Artaise le Vivier)	22 km (Stonne)	12 km (Artaise le Vivier)
<b>Zonage</b>		Est du territoire très sous-doté (56 % des communes)	Intermédiaire	Intermédiaire

L'offre de second recours n'est pas ou très peu présente sur le territoire des portes du Luxembourg : pas de spécialistes et une distance d'environ 20 kilomètres du centre hospitalier de Sedan et 45 kilomètres de celui de Charleville-Mézières.

Consciente de ses difficultés, la communauté de communes des portes du Luxembourg s'est engagée depuis plusieurs années avec les professionnels de santé du territoire et l'ARS dans une démarche de réflexion.

Un diagnostic de territoire, mené conjointement par la MSA et l'Agence Régionale de Santé, a confirmé les besoins d'une population vieillissante et peu mobile, typique des territoires ruraux.

La communauté de communes des portes du Luxembourg a créé quatre maisons de santé en l'espace de 5 ans sur le territoire des portes du Luxembourg : Mouzon, Carignan, puis tout récemment Raucourt et Douzy. Elles regroupent plus d'une trentaine de professionnels de santé dont 13 médecins généralistes, et fonctionnent avec des projets de santé réfléchis et adaptés par les professionnels de santé, soutenus par l'Assurance Maladie. Ces structures d'exercice coordonné permettent de :

- renforcer l'attractivité d'un exercice professionnel en zone rurale ou périurbaine déficitaire,
- développer des modes de pratiques coopératives entre professionnels de santé et contribuer ainsi à rompre leur isolement et à limiter la charge de leurs contraintes,
- permettre l'innovation dans les modes de prise en charge à des fins de meilleure efficacité du système de santé.

Enfin, toujours afin de répondre au mieux aux enjeux de politique locale de santé, et avec l'Agence Régionale de Santé Grand-Est, un Contrat local de Santé va être prochainement signé. Il rassemble une grande variété d'acteurs de domaines différents (santé, social, médico-social, insertion professionnelle, éducation, sport, culture...) autour de projets communs afin d'apporter une réponse aux problématiques d'accès aux soins.

Les professionnels de santé se sont également regroupés en Communauté Pluriprofessionnelle Territoire de Santé (CPTS) qui couvre le territoire des portes du Luxembourg, du nord meusien ainsi que le sedanais.

#### *I.1.d. Services aux personnes âgées :*

La communauté de communes dispose de deux maisons de retraite : l'une à Mouzon et l'autre à Carignan. Pour 1 000 habitants, le territoire dispose d'1,5 place en hébergement spécialisé (1,6 pour les Ardennes). Ces équipements sont donc insuffisants compte tenu de l'augmentation des plus de 75 ans dans un large contexte de fragilité socio-économique.

Un projet de résidence seniors est actuellement en cours de réalisation sur Carignan, à côté de la maison de santé et devrait voir le jour en 2022.

#### *Enjeux sur le dynamisme des centralités, accès aux services publics, marchands et aux soins*

Améliorer l'accès aux services de proximité

Améliorer l'offre d'accueil de la petite enfance

Maintenir une offre de commerce complète

Développer le e-commerce

Promouvoir le territoire auprès des entreprises exogènes

Embellir les rues commerçantes et passantes du territoire

Valoriser des productions locales et artisanales

Stabiliser l'offre de soins de premier recours et améliorer l'accès aux soins ambulatoires

Faciliter le bien vivre et le bien vieillir

## I.2. L'économie et le numérique :

### I.2.a. Industrie :

Les portes du Luxembourg sont dotées d'un puissant passé industriel tourné vers la métallurgie, la fonderie et le travail des métaux mais également vers le textile.

Ces savoir-faire sont toujours présents comme en témoigne l'implantation de firmes internationales : Faurecia (équipements automobiles), Amphénol (connectique, câblerie), Arcelor (métallurgie).

À ce titre, le secteur industriel est le premier secteur d'emploi du territoire (1 698 emplois en 2013 soit environ 35 %). Toutefois, les chiffres montrent que ce secteur a été davantage touché par le ralentissement économique global survenu entre 2007 et 2012.

La composante transfrontalière de territoire est essentielle puisque la moitié des entreprises locales réalise des exportations (métallurgie et fonderie), principalement à destination des pays de l'Union Européenne. 60 % des entreprises exportatrices appartiennent aux domaines de la métallurgie, de la fonderie et du travail des métaux. Les exportations sont aussi bien le fait de grands groupes industriels que de PME et PMI performantes.

Afin de relancer le moteur de son territoire, la communauté de communes a décidé de mettre le développement économique au centre de ses priorités, notamment par l'aménagement de zones d'activités, la construction d'immobilier d'entreprise et l'accueil des entrepreneurs. On compte ainsi 3 zones d'activité intercommunales sur Carignan, Mouzon et Douzy qui viennent épauler les zones industrielles préexistantes (ZI de Messenpré à Carignan/Osnes, ZI de la Chiers à Blagny, ZI François Sommer à Mouzon, Village PME de Douzy).

Les principaux employeurs du territoire sont :

<u>Entreprise</u>	<u>domaine d'activité</u>	<u>localisation</u>	<u>effectifs (CCI ; 2016)</u>
<b>Faurecia</b>	équipements automobiles	Mouzon	320
<b>Amphénol air LB</b>	connectique électrique	Carignan	310
<b>FOMAS</b>	Roulements	Carignan	190
<b>Arcelor Mittal</b>	Métallurgie	Mouzon	135

Au niveau commerce et artisanat, le territoire accueille près de 560 entreprises. 21,6 % sont consacrées au commerce et à la réparation automobile, 17 % au domaine de la construction. En moyenne, par an, 50 entreprises sont créées sur le territoire.

#### Enjeux :

- mettre en réseau des acteurs du monde économique et soutien des démarches collectives,
- accompagner des transmission-reprises et des mutualisations,
- améliorer l'accueil et l'image d'attractivité (horaires, accueil, convivialité...),
- maintenir des grandes entreprises sur le territoire,
- reconquérir des friches industrielles.

### I.2.b. Agriculture :

L'agriculture représente 32 604 hectares (SAU), soit 62 % de la surface de notre territoire en 2017 (données DREAL issues des déclarations ASP-PAC). C'est le second pourvoyeur d'emplois à l'échelle du territoire. Sur environ 300 exploitations :

- 357 actifs agriculteurs (soit 3,6 % des actifs du territoire),
- 256 exploitations agricoles,
- 530 entreprises agricoles, soit 34 % des entreprises du territoire.

Les portes du Luxembourg historiquement sont un territoire d'élevage. Les exploitations valorisent l'herbe, ce qui donne à notre territoire son caractère verdoyant. La surface en herbe représente 18 464 hectares soit 60 % de la surface agricole en 2017.

Cependant l'utilisation des terres agricoles évolue. La surface des terres en herbes destinée à l'élevage diminue, par comparaison à la surface de terres labourables, destinée traditionnellement à la culture céréalière ou légumineuse qui, elle, augmente.

Le travail en commun est facilité par la présence de treize Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) du territoire qui regroupent 200 exploitations adhérentes.

Ces dernières années on constate une montée en puissance de la diversification, souvent liée au retour d'un conjoint sur l'exploitation ou à l'installation d'un enfant. Ces activités annexes, généralement génératrices d'emploi, participent au développement touristique, répondent à une demande des consommateurs, et sont donc fortement encouragées par les portes du Luxembourg.

Cinq exploitations du territoire ont fait le choix du bio, dont trois en vente directe.

Le nombre d'exploitations agricoles est en constante diminution, toutefois la taille moyenne des exploitations (ha) est en augmentation. Le nombre d'unité travail annuel (UTA) diminue également à l'échelle du territoire alors que le nombre d'UTA par exploitation augmente (en lien avec l'augmentation de la taille des exploitations).

L'emploi salarié est quant à lui en légère augmentation avec 64 CDI en 2012 (données MSA) soit +12,3 % de CDI entre 2009 et 2012.

La structure des exploitations reste principalement individuelle majoritaire à 56%. Le nombre de GAEC par rapport aux Ardennes est plus important.

On constate un faible renouvellement des chefs d'exploitation, en moyenne 14 cessations d'activité pour 6 installations (- de 40 ans) sur les dernières années, soit 45 % de renouvellement pour les installations aidées. Et ce malgré le fait que ce taux reste supérieur à la moyenne départementale qui est de 26 %.

La tendance est à l'augmentation de la surface en terres labourables des exploitations du territoire.

Le territoire dispose de CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) nombreuses et dynamiques. 200 exploitations du territoire soit 62 % (43 % pour les Ardennes) adhérent à une CUMA. Il y a 13 CUMA sur le territoire dont 3 de 30 adhérents et plus et 3 avec un CA supérieur à 100 000 €.

La diversification est bien développée sur le territoire, 30 exploitations agricoles ont passé le pas de la diversification soit 10 % des exploitations du territoire (8 % pour les Ardennes) :

- 26 en activités de transformation/vente directe produits,
- 4 en activité d'accueil, restauration et hébergement,
- 7 ateliers de transformation,
- 6 exploitations Bienvenue à la ferme,
- présence du groupement d'intérêt économique (GIE) « Les éleveurs du pays d'Yvois ».

L'agriculture du territoire est également source de production d'énergies renouvelables :

- 5 méthaniseurs agricoles en fonctionnement (dont un en injection gaz),
- 3 autres méthaniseurs en projets,
- nombreux projets de panneaux solaires photovoltaïques sur toiture agricole en cours d'étude.

Enjeux :

- mettre en réseau des acteurs agricoles,
- soutenir des démarches collectives,
- améliorer la formation,
- développer la diversification,
- développer des circuits courts,
- valoriser l'agriculture et les producteurs du territoire,
- favoriser les installations créatrices d'emploi et de valeur ajoutée,
- développer l'emploi salarié durable dans les exploitations (intérêt de l'aide de la CCPL),
- sensibiliser à l'autonomie des exploitations (limitations des intrants, valorisation de l'herbe),
- développer la production d'énergie renouvelable localement,
- préserver le paysage et la biodiversité,
- adapter les pratiques et cultures aux changements climatiques.

### *I.2.c. Tourisme :*

La vocation essentiellement rurale du territoire oriente le développement touristique vers le tourisme vert (randonnées, cyclotourisme, balades équestres...) qui est épaulé par la présence d'un patrimoine historique et architectural (l'ouvrage de la Ferté, le Pain de Sucre de Stonne, le musée des débuts de l'aviation, le musée du feutre, l'abbatiale de Mouzon, les remparts de Carignan...). Sans oublier le tourisme fluvial avec la Meuse et le canal des Ardennes.

Malgré ce patrimoine et les efforts consentis depuis la création de la communauté de communes le secteur du tourisme reste peu développé.

Les chiffres 2020 de l'agence de développement touristique nous montrent que le nombre de nuitées effectuées sur notre territoire a doublé en six ans pour atteindre en 2020 : 66 746 nuitées. Ce qui représente 10 % de l'hébergement touristique des Ardennes.

Sur nos lieux de visite 6 350 touristes sont venus en 2020, ce qui est faible mais lié à la situation sanitaire.

L'office de tourisme, après avoir travaillé plusieurs années par conventionnement avec celui du Sedanais, est actuellement en pleine restructuration afin de proposer une véritable offre d'animation touristique.

L'offre d'hébergement se compose de :

- 3 hôtels,
- 2 campings (Matton et Douzy),
- 57 gîtes,
- 9 chambres d'hôtes,
- 3 aires de camping-car,
- 1 port de plaisance.

13 restaurants se situent sur le territoire. A cela s'ajoutent les restaurants de type rapide et les friteries qui ne sont pas comptabilisés ici, bien que faisant partie intégrante de la gastronomie locale.

Au niveau animation, le territoire peut s'appuyer sur :

- 2 musées (Musées du feutre à Mouzon et Musée des débuts de l'aviation à Douzy),
- l'ouvrage militaire de la Ferté (5ème monument le plus visité des Ardennes),
- un réseau de voies cyclables existant (Ennemanne, Carignan-Muno et Meuse) et en développement (Mouzon-Stenay et Carignan-Douzy),
- un réseau de chemins de randonnées,
- des structures comme un karting et un bowling,
- l'aérodrome de Douzy.

Le site de mémoire de la bataille de Stonne est en cours d'étude pour l'aménagement d'un bâtiment d'accueil/Musée.

#### Enjeux :

- développer des hébergements touristiques,
- valoriser la destination « nature » et l'écotourisme,
- développer le tourisme de mémoire,
- améliorer la signalétique touristique,
- développer des activités et coopérations avec les territoires voisins,
- diffuser une image valorisante du territoire, initier un plan de communication.

### *1.2.d. Le numérique :*

En 2021, l'ensemble des communes du territoire sont desservies par la fibre.

Or, la plupart des commerces et petites entreprises du territoire n'ont pas de visibilité internet.

Le numérique permet un accès facilité à la connaissance, des possibilités démultipliées de mise en relation entre les personnes, citoyens et décideurs, clients et fournisseurs.

De la même façon, les citoyens-usagers ont de nouvelles attentes de l'administration avec des relations plus simples et plus rapides.

La communauté de commune participe au dispositif départemental visant à promouvoir les produits locaux et développer les circuits courts « Mes Courses en Ardennes » qui pourrait constituer un outil et une vitrine pour les producteurs locaux souhaitant vendre leurs produits en ligne.

### Enjeux :

- aider à la numérisation des commerces et petites entreprises,
- développer des services en ligne.

## **I.3. La transition écologique et énergétique :**

### *I.3.a. Transition écologique*

Les espaces naturels et agricoles recouvrent 95 % du territoire (source : Corine Land Cover), dont :

- 70% pour les terres à usage agricole,
- 25% pour les forêts.

Plusieurs zones de protection NATURA 2000 existent :

- Plateau Ardennais : elle comprend le massif forestier en bordure de la frontière belge,
- Confluence des vallées de la Meuse et de la Chiers : elle se caractérise par un milieu de fond de vallées à dominance prairial,
- Sites à chiroptères de la vallée de la Bar.

Le territoire dispose d'un environnement naturel relativement préservé. Afin de maintenir et améliorer ce constat la communauté de communes s'est engagée :

- Dans un vaste programme de gestion de la ressource en eau sur son territoire. Cette volonté se traduit par la mise en place de travaux de gestion et de restauration des cours d'eau du territoire sur la période 2016-2021. Ce programme consiste en :
  - l'entretien de la végétation rivulaire (végétation des berges) et la gestion sélective des embâcles (amas de bois mort) sur les secteurs le nécessitant,
  - la réalisation de plantations complémentaires sur les secteurs dépourvus de ripisylve (végétation des berges),
  - la mise en place d'abreuvoirs et de gués empierrés en bordure de cours d'eau sur les secteurs piétinés,
  - la mise en place de clôtures de protection contre le bétail (notamment au droit des plantations),
  - la protection de berges déstabilisées au droit d'enjeux publics (pont, réseau routier). La consolidation d'un ancrage au niveau du pont de la route RD219 entre Euilly-et-Lombut et Vaux-les-Mouzon sur le ruisseau de la Fabrique, la stabilisation d'une encoche d'érosion en rive gauche le long de la route RD219 en amont de Tétaigne sur le ruisseau de Lombut, la stabilisation d'une encoche d'érosion en rive gauche le long de la route RD52 entre Villy et Blagny sur le ruisseau de Prêle et la stabilisation de deux encoches d'érosion de berges,
  - la réouverture de 2 ruisseaux au niveau de secteurs artificialisés (Ru de Woyen et Ru de la Fontaine des Loups),
  - l'amélioration des écoulements et la valorisation paysagère des cours d'eau dans deux traversées de communes,
  - l'aménagement d'une frayère à brochet sur le ruisseau de la Nonne,
  - l'aménagement ou l'effacement d'anciens ouvrages hydrauliques non fonctionnels et perturbant pour le milieu.
- Dans la mise en place du Document d'Objectif permettant la définition d'un programme d'action pour la gestion du site Natura 2000 de la Confluence Meuse Chiers.

- Dans le développement des mobilités douces et alternatives :
  - avec deux aires de covoiturage à Douzy et Carignan d'environ 50 places chacune et dont les travaux débutent en septembre 2021,
  - avec le développement d'un réseau de bornes de recharge de véhicules électriques avec 6 bornes opérationnelles pour fin 2021,
  - le développement du réseau de voies cyclables avec à terme 52 kms de pistes :
    - la voie verte de l'Ennemanne : 7 kms,
    - la voie verte Carignan-Muno : 8 kms,
    - la voie verte Trans-Ardenne (portée par le département des Ardennes) : 12 kms sur notre territoire,
    - le projet de voie cyclable Carignan-Douzy : 12 kms,
    - Le projet de voie cyclable Mouzon vers Stenay : 13 kms.
  
- Dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) réalisé en commun avec les autres intercommunalités dans le cadre du SCOT Nord Ardennes.

Enjeux :

- préserver les paysages et la biodiversité,
- préserver la ressource en eau,
- valoriser les sites paysagers,
- valoriser les ressources locales,
- valoriser la forêt privée et les petites forêts communales,
- lutter contre l'érosion des sols,
- lutter contre la minéralité des villes (adaptation aux changements climatiques),
- développer les transports en commun,
- développer le covoiturage,
- développer les circuits courts,
- développer l'autonomie alimentaire des exploitations agricoles, maintien de l'élevage,
- s'adapter aux changements climatiques des pratiques agricoles.

### *I.3.b. Transition énergétique*

Le territoire dispose d'un certain potentiel en matière d'énergie renouvelable.

#### **Trois parcs éoliens :**

- Vaux les Mouzon : 3 éoliennes pour une puissance de 6.9 MW, mises en service en octobre 2008,
- Raucourt et Flaba : 6 éoliennes pour une puissance de 12 MW, mises en service en novembre 2009,
- Raucourt et Flaba/Yoncq/la Besace : 10 éoliennes pour une puissance de 20 MW, mises en service en décembre 2016.

En 2019 la production d'électricité éolienne était de 89 500 MWh.

#### **Hydroélectricité :**

Il existe deux centrales hydro-électriques en fonction et installées le long de la Chiers (Brévilley et Carignan).

De nombreux autres petits ouvrages sont présents sur les cours d'eau du territoire, une réflexion est engagée pour étudier l'équipement de ces ouvrages pour de la micro hydroélectricité avec des entreprises locales.

En 2019 la production d'électricité hydraulique était de 3 530 MWh.

#### **Projet de parc photovoltaïque :**

Dans le cadre de son action engagée en faveur du développement durable, la communauté de communes des portes du Luxembourg a lancé en juillet 2019 une consultation pour l'implantation de parcs photovoltaïques au sol sur deux sites situés sur la commune de Douzy :

- site de l'Aérodrome (environ 49 ha), propriété de la commune de Douzy,
- site de la Zone d'activité (environ 57 ha) sur les terrains dit Douzy 1 et Douzy 3 actuellement non aménagés.

Ces parcs, actuellement à l'étude, devraient voir le jour en 2024/2025.

Les puissances prévisionnelles installées sont de l'ordre de 60MW crête pour chacun de ces sites.

#### **SEML EnR :**

La communauté de communes est actionnaire de la Société d'Économie Mixte Locale dont les objectifs sont les suivant :

- l'émergence et la réalisation de projets EnR (y compris des projets qui ne seraient pas rentables pour un porteur privé),
- faire en sorte que les retombées économiques restent sur les territoires,
- favoriser l'emploi.

#### **Méthanisation :**

La communauté de communes a une politique incitatrice pour le développement des énergies renouvelables en agriculture.

Pour ce faire, elle finance à 50 % les études de faisabilité des projets et participe aux investissements par le biais d'une avance remboursable.

Ainsi 5 méthaniseurs sont déjà en fonction sur le territoire et 3 autres sont à l'étude.

En 2019 la production d'électricité issue de bioénergie était de 2 071 MWh.

Ainsi, en 2019 les productions électriques issues de sources renouvelables atteignent 95 000 MWh.

En comparaison, la consommation énergétique du territoire, tous secteurs confondus est de 26 617 MWh. La production d'EnR sur le territoire des portes du Luxembourg est donc excédentaire.

Enjeux :

- lutter contre la précarité énergétique,
- développer la mobilité électrique,
- développer la rénovation énergétique des bâtiments publics,
- développer la micro-électricité.

## I.4. La cohésion sociale :

### *I.4.a. Population, Habitat et logement :*

En 2018, on recense 20 442 habitants (INSEE, 2018) soit 7,56 % de la population du département des Ardennes. L'évolution de la population démontre une stabilité depuis 2007 (croissance proche de 0 %). Cette tendance est toutefois à contre-courant de celle identifiée dans les Ardennes : entre 2007 et 2018, le département a perdu près de 23 000 habitants.

Ces chiffres sont cependant à pondérer par un vieillissement croissant de la population.

Après trois Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) successives, la communauté de communes des portes du Luxembourg, dans le cadre sa compétence « Habitat et cadre de vie », poursuit et développe un programme d'actions pour l'habitat.

44 % du parc de logements du territoire a été construit avant 1946 : un chiffre plus élevé que la moyenne départementale. Cette catégorie du parc est davantage exposée à la vacance (13,8 % contre 10 %).

30 % des logements sociaux ont une classe énergétique entre E et G et sont considérés comme des passoires thermiques.

Partant de ce constat, il est apparu opportun de proposer un programme d'aide pour valoriser le bâti ancien, et lutter contre la vacance. À ce titre la communauté de communes apporte son soutien à travers différents dispositifs :

- Programme d'Intérêt Général « Habiter mieux en Ardenne » : pour améliorer le confort du parc résidentiel par des travaux d'isolation du logement, adaptation au vieillissement, pose de panneaux thermiques... en partenariat avec l'ANAH, le conseil départemental des Ardennes et l'État ;
- Le fonds toiture : Il concerne les travaux de réfection de toiture portés par les communes que ce soit pour les églises ou encore les bâtiments publics. Il englobe le remplacement des toitures en tôles vers des matériaux plus traditionnels (tuiles ou ardoises), mais aussi le remplacement d'une couverture en tuiles ou en ardoises ;
- Le fonds façades : destiné à soutenir la rénovation de façades anciennes, cette subvention vise les opérations consistant au ravalement des façades en matériaux traditionnels (moellons, pierres de taille, briques...). 1 073 façades rénovées entre 2009 et mai 2021 (particuliers et communes confondus). Cette subvention s'adresse aux privés mais aussi aux communes ;
- Aide à la destruction des ruines : Certains centres-bourgs présentent de multiples constructions ne pouvant pas faire l'objet d'une réhabilitation ou présentant un risque pour la sécurité. L'aide à la démolition de ruine est ouverte aux particuliers et aux communes.

Outre le volet paysager, ce type de construction présente un certain potentiel de mutation au sein du tissu bâti existant. Il n'est pas concevable d'ouvrir de nouveaux secteurs à l'urbanisation sur des terres agricoles ou naturelles, alors qu'il existe des verrues dans les bourgs-centres.

La communauté de communes s'apprête à engager une quatrième OPAH en partenariat avec la communauté d'agglomération Ardenne Métropole. Celle-ci devrait débuter courant janvier/février 2022.

Dans le cadre de la mise en place de cette future OPAH et de l'instauration de nouveaux dispositifs d'aides régionaux (en lien avec le recensement des « points noirs » sur le territoire ardennais réalisé

par les Chargés de Mission de la Région Grand-Est), la communauté de communes envisage de procéder à une refonte de ses subventions Habitat.

Enjeux :

- développer une politique de l'habitat incitative pour accompagner les particuliers dans leurs travaux,
- réhabiliter et remettre aux normes du parc résidentiel,
- revitaliser et valoriser les centres anciens et les villages pour maintenir la population sur le territoire.

*1.4.b. Emploi et formation*

Au niveau de la formation, en 2011, 45 % de la population non scolarisée de 15 ans ou plus n'est pas diplômée (*Ardennes* : 42,5 %), ce taux est néanmoins en diminution. Le taux de diplômés (CAP, BEP ou plus) a tendance à s'améliorer. À l'inverse, le taux de diplômés dans l'enseignement supérieur reste assez faible (moins de 12 % contre 16 % dans les Ardennes).

Le territoire dispose de trois collèges sur les communes de Douzy, Raucourt et Flaba et Carignan, ce dernier établissement possède une section SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté). Aucun lycée ni filière d'enseignement supérieur n'est présent sur le territoire. Le territoire accueille néanmoins des centres de formation sur le village PME de Douzy et de Mouzon, et un centre de recherche et de développement acoustique (Tech-center FAURECIA).

Au niveau emploi, on note une tendance à la hausse (4 276 emplois salariés en 2013), alors qu'il avait connu une baisse significative entre 2007 et 2012 (moins 350 emplois). Le taux de chômage sur le territoire est de 13,9 % au recensement 2011 (*Ardennes* : 15,8 %), dont 51,7 % de femmes.

L'industrie reste le secteur d'activité qui génère le plus d'emplois sur le territoire. En effet, le poids du secteur secondaire a pour corollaire une part importante d'emplois ouvriers qui représentent 30 % des actifs du territoire. A contrario, il convient de rappeler la faible représentation des cadres.

La catégorie socioprofessionnelle des agriculteurs exploitants ne concerne que 2 % de la population des plus de 15 ans mais représente 32 % des établissements actifs au 31 décembre 2012. Ce secteur emploie environ 450 personnes.

Près de 25 % des établissements ont entre 1 et 9 salariés, moins de 5 % en ont 10 ou plus. 70 % des créations d'entreprises ayant eu lieu en 2013 concernaient le secteur du commerce, des transports ou des services divers, dont 36 % concernant le commerce et la réparation automobile. Près de 60 % des entreprises du territoire ont 5 ans ou plus.

La majorité des actifs du territoire travaillent dans les bourgs de Carignan, Mouzon, Douzy ou dans les communes voisines de Bazeilles et Sedan. 15 % des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi travaillent à l'étranger (Belgique, Luxembourg).

Enjeux :

- mettre en adéquation l'offre et la demande en termes d'emploi et de formation,
- soutenir l'embauche et la création d'emploi,
- soutenir les études supérieures,
- améliorer l'information des employeurs sur les dispositifs d'aide à la formation, l'apprentissage.

*1.4.c. Socio-Culturel :*

### Musées :

20 structures existent dans les Ardennes, deux sont sur le territoire des portes du Luxembourg : le Musée du feutre et le Musée des débuts de l'aviation, qui emploient au total 8 personnes (CUI, CAE saisonniers). Ils ont accueilli près de 5 000 visiteurs en 2019 (soit 5% des Ardennes). Le Musée du feutre est d'ailleurs le 6<sup>ème</sup> musée le plus fréquenté des Ardennes (3 851 visiteurs en 2019). La fréquentation des musées ardennais est en baisse constante depuis 2011.

### Milieu associatif :

La communauté de communes des portes du Luxembourg possède un vivier d'environ 250 associations.

De nombreuses associations sont consacrées à la pratique de la chasse et de la pêche, réparties sur une dizaine de communes pour chacune des deux disciplines.

Ces associations, tout comme les communes, organisent quelques évènements ayant un impact hors du territoire : le Grand Prix d'Yvois et le festival de folklore à Carignan, ou encore les nuits du Blues à Douzy. Mises à part certaines exceptions les animations organisées par les mairies et les associations ne touchent que deux ou trois communes et n'atteignent pas un impact intercommunal.

### Se divertir :

Les communes possédant un établissement ou pôle scolaire sont généralement équipées d'un gymnase et d'un terrain de sports. Les autres municipalités dites plus rurales n'ont qu'un stade pour la plupart. Le territoire est pourvu d'un centre aquatique intercommunal qui a ouvert ses portes en 2009 sur la commune de Mouzon. À signaler également la base de loisir de Douzy avec un plan d'eau dédié à la baignade, un camping, un karting et un bowling.

La communauté de communes porte également un projet de parcours Canoë Kayak sur la Meuse et la Chiers sous la forme d'une « Voie Bleue » avec des accès à l'eau aménagés et un partenariat avec une entreprise locale de location pour le développement de cette activité de plein air.

Le monde associatif bénéficie au milieu sportif puisque la plupart des associations sont à vocation sportive, même si peu d'évènements sportifs ont de l'ampleur.

La communauté de communes possède un réseau de lecture public organisé autour de la médiathèque de Carignan et des bibliothèques de Mouzon et Messincourt. Le territoire n'a pas d'autres équipements culturels proprement dits. De nombreuses communes possèdent des salles polyvalentes, mais n'ont pas de services techniques ni d'équipements adaptés.

Sur la commune de Carignan, un centre social (ESCAL-EN-YVOIS) propose de nombreux services (permanences CAF, assistantes sociales, organisation d'un CLSH permanent, de camps d'ados ...). Il a également ouvert durant le dernier contrat un lieu d'accueil enfants-parents ainsi qu'une ludothèque.

Le territoire dispose d'un beau patrimoine culturel mais celui-ci n'est pas assez mis en valeur. Les associations autour de ce thème ne coordonnent pas leur effort pour proposer une programmation.

### Enjeux :

- accompagner les associations dans leur développement,
- permettre un accès à la lecture et à la culture en proximité pour tous.

### *1.4.d. Mobilités et accessibilité du territoire :*

**Axes routiers :** Les principaux pôles du territoire sont desservis par trois routes départementales : Raucourt-et-Flaba, Mouzon, Douzy-Carignan. L'axe routier Douzy-Carignan-Margut est le plus important du territoire. Il assure une liaison entre Sedan et Stenay. Le territoire est connecté à l'axe autoroutier par l'intermédiaire de Douzy.

**Réseau ferré :** Le réseau ferré se distingue par deux voies :

- Charleville-Mézières-Longwy : unique ligne de transport de passager,
- Sedan-Mouzon : transport de Fret pour desservir Arcelor (Mouzon).

La ligne TER Charleville-Mézières-Longwy dessert uniquement la gare de Carignan (environ 10 trains/jours). Une partie de la desserte est assurée en car. Dans le contexte de développement démographique et économique de la commune de Douzy, la création d'une halte ferroviaire est à l'étude ces dernières années. Une étude de faisabilité a permis de définir plusieurs scénarios opérationnels. Ces possibilités sont actuellement à l'étude par la région Grand-Est et la SNCF.

**Réseau fluvial :** La Meuse est navigable sur toute sa longueur de Remilly-Aillicourt à Létanne. La commune de Mouzon accueille une halte fluviale dans une logique de développement touristique.

**Mobilités et mobilités douces :** La politique actuelle a pour ambition de développer le réseau de mobilités douces. En 2021 le territoire est déjà maillé par trois voies cyclables (Trans-Ardenne : 12 kms, Voie Verte de l'Ennemanne : 7 kms et voie verte Carignan-Muno : 8 kms).

Deux autres projets de voies cyclables sont à l'étude : la voie verte Mouzon vers Stenay et la liaison cyclable Carignan-Douzy.

Globalement l'offre de transport en commun est très modérée sur toute la partie sud du territoire qui se traduit par un accès aux services moins facile pour ces communes et les publics les moins mobiles.

La communauté de communes vient également de prendre la compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité » dans le cadre de laquelle la première action sera de créer une ligne de transport en commun avec la Belgique pour les travailleurs transfrontaliers.

Deux aires de covoiturage sont en cours de travaux sur Carignan et Douzy et seront opérationnelles début 2022 avec une cinquantaine de places chacune.

#### Enjeux :

- développer des transports en commun vers les agglomérations proches et la Belgique,
- encourager les mobilités douces et durables,
- développer des pratiques intermodales et multimodales,
- améliorer la mobilité des publics vulnérables sur le territoire (PMR, seniors, demandeurs d'emploi, ...).

## **CHAPITRE II – Stratégie du territoire**

En se basant sur le diagnostic du territoire, les grandes lignes des enjeux se dessinent et permettent de mettre en avant une nouvelle politique sur la période 2021-2026.

Cette stratégie, déclinée selon les 4 grands axes thématiques, représente l'articulation de tous les projets inscrits au plan d'actions :

### *1. Le dynamisme des centralités, accès aux services publics, marchands et aux soins :*

- un territoire bien desservi : médiathèque, centre aquatique, commerces et grandes surfaces, 3 multi accueils, 1 Maison France service ... : **des services principalement concentrés sur Carignan qu'il est encore nécessaire d'étoffer mais surtout d'étendre ou rendre accessible au reste du territoire ;**
- des commerces et petites entreprises avec un besoin de **valorisation de l'image et de numérisation ;**
- 4 maisons médicales bien réparties sur le territoire **mais une démographie médicale en baisse et des difficultés à accéder aux soins ;**
- les 3 multi-accueils, parfois anciens avec un nombre de places insuffisantes, nécessitent encore **d'augmenter la capacité d'accueil pour la petite enfance ;**
- 2 maisons de retraite qui représentent **une offre insuffisante à améliorer.**

### *2. L'économie et le numérique :*

- des grandes industries encore présentes sur le territoire ;
- du foncier à vocation économique disponible ;
- **de nombreuses friches à résorber**, liées au passé industriel du territoire ;
- **défaut d'image et d'attractivité** des commerces et petites entreprises ;
- un secteur agricole très présent, important pourvoyeur d'emploi sur le territoire et principalement tourné vers l'élevage **avec des enjeux d'efficacité, d'adaptation aux changements et d'autonomie à la fois des exploitations et du territoire ;**
- un secteur touristique tourné vers le tourisme vert et de mémoire avec un **déficit d'image** et un **manque de valorisation de son patrimoine.**

### *3. La transition écologique et énergétique :*

- 95 % du territoire est constitué d'espaces naturels et agricoles avec plusieurs zones Natura 2000 et plus de 300 kms de cours d'eau avec des **enjeux inondations et ruissellements marqués ;**
- une politique de gestion des déchets en évolution avec un travail volontariste d'incitation à l'amélioration du tri sélectif qui se traduit par la **mise en place de l'apport volontaire ;**
- réseaux de bornes IRVE en développement en lien **avec le développement des mobilités et mobilités électriques ;**
- un réseau de pistes cyclables en plein développement traduisant à la fois le besoin d'activités « nature » et de **développement des mobilités douces.**

Nombreuses sources de productions d'Energies Renouvelables : 3 parcs éoliens, 5 méthaniseurs, 2 centrales hydroélectriques, projet de parc photovoltaïque, développement du photovoltaïque sur toiture agricole... **avec un fort potentiel sur la petite hydroélectricité.**

### *4. La cohésion sociale :*

- une population stable ces dernières années ;
- un bâti encore ancien qui nécessite un **accompagnement dans la rénovation énergétique** et la mise en place d'une **nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** ;
- une forte mobilité pour aller travailler avec un **besoin de structuration de l'offre de mobilité** ;
- déficit de mobilité d'une fraction de la population et manque de transports en commun **nécessitant un diagnostic** dans le cadre de la nouvelle compétence AOM de la communauté de communes ;
- un faible taux de diplômés de l'enseignement supérieur **lié à l'éloignement des filières d'enseignement supérieur** ;
- **développement des actions délocalisées du centre social** de Carignan pour lutter contre l'isolement social ;
- un réseau public de lecture encore jeune et à développer ;
- développer et encreur sur le territoire la **politique d'animation culturelle**.

### **CHAPITRE III - Liste des contractualisations existantes et éventuellement des engagements ou programmes financiers**

Dispositifs	Portes du Luxembourg		
	Dispositif existant (oui ou non)	Date de signature	Actif (oui ou non)
Contrat de ruralité	Oui	06/07/17	Oui
Opération de Revitalisation de Territoire	Oui	20/01/20	Oui
Action coeur de ville	Non		
Contrat de ville			
Contrat de transition écologique			Oui
Pacte Ardennes	Oui	15/03/19	Oui
Contrat local de santé	Non	2021	
POCE	Oui	2020	
Contrats de territoire (contrats de territoire 2017-2019 prorogés jusqu'au 31/12/2025 par avenant)	Oui	06/07/17	Oui
Contrats de territoire avenant 1		30/12/19	
Contrat de territoire avenant 2			

Ce fascicule (intégration des contrats, construction/actualisation de la stratégie) est nécessairement évolutif. Les modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux partenariats, seront validées par la gouvernance et intégrées « au fil de l'eau » dans le pacte **sans procédure d'avenant**.

Le présent pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants. Pour autant, il a pour objet, le cas échéant, d'éviter la juxtaposition et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

#### **CHAPITRE IV - Indicateurs d'évaluation du Pacte retenus par le territoire**

Les indicateurs de suivi du PTRTE de la communauté de communes des portes du Luxembourg sont les suivants :

- Taux de réalisation des investissements chiffrés dans les fiches actions
- Livrables / rendu des études
- Chiffres de fréquentations (Musées, spectacles...)
- Documents de programmation

## ***Fascicule n° 2 - Plan d'actions et projets prioritaires***

Ce fascicule « projets prioritaires » est nécessairement évolutif. Les projets sont incrémentés au fur et à mesure et le contenu du pacte fera l'objet d'une actualisation annuelle. Ces modifications issues de l'émergence de nouveaux projets seront validées par la gouvernance et intégrées « au fil de l'eau » dans le Pacte **sans procédure d'avenant**.

Thématique	Actions	Description de l'action	Porteur de projet	Calendrier	Partenaires financiers	Coût du projet	Niveau de priorité
<b>Axe 1 : Dynamisme des centralités : Accès aux services publics, marchands et aux soins</b>							
<b>Services publics/familles</b>							
Action sociale	Etendre l'action du Centre Social de Carignan au territoire	Le centre social de Carignan développe de plus en plus de projets délocalisés dans les différentes communes du territoire. Ses actions visent à lutter contre l'isolement social.	Centre social Escal en Yvois	Au fil de l'eau	Etat, CAF, CD 08, CCPL	A définir	Permanent
		Création d'une épicerie sociale en 2022		2022		60 K€	1
Famille et petite enfance	Création d'un multi accueil à Douzy	Création d'un établissement de type "crèche multiaccueil " petite enfance	CCPL	Réflexion en cours, début des travaux 2022	CAF, CD 08, Etat	600 K€	1
<b>Services au public et marchands :</b>							
Commerce	Accompagnement de la numérisation des PME	Permettre à tous les commerçants, artisans, restaurateurs de développer une activité en ligne afin de faire connaître et développer leur activité. Inscriptions dans les dispositifs mis en place par l'Etat, la Région et les Chambres consulaires	CCPL / Synergie	Au fil de l'eau	Etat, Région Gd Est, Chambres consulaires	Prestations d'ingénierie à définir	1
Communication envers les habitants	Applications mobiles, site internet, réseaux sociaux	Développement des services en ligne pour les habitants liés aux compétences (urbanisme, eau-assainissement, etc....)	CCPL / communes	2021-2022		Prestations d'ingénierie à définir	2
<b>Santé et vieillissement de la population :</b>							
	Lutte contre l'isolement	Création d'une résidence séniors : La CCPL va construire une résidence sénior sur la commune de Carignan. Un maître d'œuvre a été recruté. Les plans sont à l'étude et les travaux devraient démarrer fin 2021. Il est prévu environ 28 logements (7 T1, 18 T2 et 3 T3). Il y aura aussi une grande salle de 200m <sup>2</sup> qui sera pour faire des activités communes. Cette salle sera modulable pour y pratiquer toutes sortes d'activités. La gestion de cette résidence sera confiée à l'association Familles Rurales.	CCPL	2022-2023	Etat, région, Département, organismes sociaux, etc....	3,4 millions HT	1

Thématique	Actions	Description de l'action	Porteur de projet	Calendrier	Partenaires financiers	Coût du projet	Niveau de priorité
<b>Santé et vieillissement de la population :</b>							
<b>Contrat Local de Santé (CLS)</b>	<b>Renforcer l'offre de soins sur l'ensemble du territoire</b>	Renforcement de la politique d'attractivité du territoire, maillage du territoire en exercice coordonné et déploiement de la télémédecine. (Engagement de la CCPL dans une démarche proactive pour attirer de nouveaux PS ou fidéliser les actuels installés, accompagnement et aide aux structures en place et soutien pour développement des téléconsultations). La CCPL réfléchit à la création d'un centre de santé pour compléter l'offre.	CCPL / ARS	Finalisation du CLS en cours de 2022	Partenaires du CLS	A définir	1
	<b>Renforcer l'offre de prévention sur le territoire</b>	Mobilisation, soutien et accompagnement de la CCPL pour les campagnes de dépistage organisées des cancers et du diabète, ainsi qu'à d'autres campagnes mises en place (communication, logistique, offre de mobilité pour les personnes fragiles etc.) : numérique chez les jeunes, mois sans tabac, addictions, etc.	CCPL / ARS	Finalisation du CLS en cours de 2023	Partenaires du CLS	A définir	1
	<b>Renforcer l'offre d'accompagnement et de services sur le territoire</b>	Lutter contre l'isolement des personnes âgées en améliorant la visibilité des dispositifs existants pour l'accompagnement des personnes fragiles, temps d'échanges, offre de soutien aux aidants et amélioration de l'offre de mobilité pour tous. La CCPL travaille actuellement également sur la création d'une résidence seniors.	CCPL / ARS	Finalisation du CLS en cours de 2024	Partenaires du CLS	A définir	2

Thématique	Actions	Description de l'action	Porteur de projet	Calendrier	Partenaires financiers	Coût du projet	Niveau de priorité
<b>Axe 2 : Economie et numérique</b>							
<b>Industrie, Artisanat, Commerce :</b>							
Développement économique	Développement d'un service économique commun avec les collectivités voisines	<p>Afin d'éviter de pérenniser trop de structures il a été proposé de mettre en place à l'échelle de Synergie un service économique unique qui sera une mutualisation des services économiques des trois Codecom avec Synergie.</p> <p>- Un accueil spécifique : Décentralisation de l'accueil sur chacun des trois territoires et/ou dans les communes les plus importantes, Accompagnement à la création / reprise, Aide au montage de dossiers de demandes d'aides, Réalisation et suivi des opérations d'immobilier d'entreprises</p> <p>Mise en place d'actions collectives pour les commerçants, les artisans, les agriculteurs, etc. (actions de promotions, catalogue des potentialités d'implantations, restructuration commerce artisanat, annuaire des savoir-faire). Ce travail sera mené aussi avec les agences de développement économiques de la Meuse et des Ardennes</p>	Synergie / CCPL / Ardenne Métropole	2021-2022	Etat, Région Gd Est, Chambres consulaires, Agences de développement 08 et 55	Prestations d'ingénierie à définir	2

Thématique	Actions	Description de l'action	Porteur de projet	Calendrier	Partenaires financiers	Coût du projet	Niveau de priorité
<b>Axe 2 : Economie et numérique</b>							
<b>Industrie, Artisanat, Commerce :</b>							
Résorption des friches	<b>Réhabilitation de la friche de Blagny</b>	La commune de Blagny et la CCPL ont mandaté la Région dans le cadre de son dispositif « AMO Friches » afin de mener une première étude du site. Ce diagnostic technique vise à orienter les collectivités sur les possibilités de reconversion. Une restitution de la mission a été faite dans le courant du mois de juillet. Les deux collectivités envisagent potentiellement de solliciter l'EPFGE, toutefois certains points d'éclaircissement restent à définir notamment en raison du caractère ICPE et de problématiques juridiques qui pourraient rendre très complexe la résorption de cette friche de grande envergure.	EPFGE / Commune de Blagny / CCPL	2023-2024	Etat, Région Gd est, Département	Programme d'actions en cours d'arbitrage et de chiffrage	2
	<b>Réhabilitation de la friche Sommer de Mouzon</b>	Située en au sein du centre-bourg de Mouzon, la friche Sommer fait actuellement l'objet d'un projet de reconversion. La commune de Mouzon et la CCPL ont mandaté l'EPFGE pour réaliser des études et déterminer les usages futurs du site. Parmi les idées de reconversion qui ont pu être évoquées, il y a notamment un projet de centre de secours, un projet de centrale hydroélectrique sur la retenue d'eau existante, des espaces publics de récréation (habitants et touristes). Néanmoins, ils restent à définir en fonction des études. En raison de la qualité patrimoniale du site, les édifices pourraient être réhabilités.	EPFGE / Commune de Mouzon / CCPL	2023-2024	Etat, Région Gd est, Département	Programme d'actions en cours d'arbitrage et de chiffrage	2
	<b>Réhabilitation de la friche Oudin de la Ferté sur Chiers</b>	L'ancienne filature Oudin se situe à proximité de l'église de la commune de la Ferté-sur-Chiers. La commune envisage et résorber cette friche qui apparaît comme « une verrue » paysagère en plein cœur du village. Parmi les projets potentiels figurent la démolition du bâtiment ou un projet de résidence pour les personnes âgées. La mission « AMO Friches » devrait permettre de réaliser un premier travail de diagnostic permettant de vérifier la faisabilité de ces projets et/ou de définir d'autres usages potentiels du site. Par la suite, un autre dispositif de la Région Grand-Est pourrait potentiellement être sollicité pour mener à bien la résorption complète de la friche.	Commune de la Ferté s/Chiers	2023-2024	Etat, Région Gd est, Département	Programme d'actions en cours d'arbitrage et de chiffrage	2

Thématique	Actions	Description de l'action	Porteur de projet	Calendrier	Partenaires financiers	Coût du projet	Niveau de priorité
<b>Axe 2 : Economie et numérique</b>							
<b>Agriculture :</b>							
Politique agricole du territoire	Convention d'animation avec la Chambre d'agriculture	Convention de partenariat et de financement en vue de mettre à disposition de l'ingénierie Chambre d'agriculture pour la mise en place des actions de la politique agricole de la CCPL.	CCPL / Chambre Agriculture	2022	Etat, Chambre d'Agriculture	30 000	1
	Accompagnement au développement de la vente directe	La transformation de la matière première agricole apporte une forte valeur ajoutée aux exploitations. La Communauté de Communes apporte depuis 8 ans son soutien au développement des filières de diversification agricole. Il en résulte une dynamique avec l'existante de nombreux producteurs locaux qui mettent en valeur le territoire avec des produits fermiers de qualité.	CCPL / Chambre Agriculture		Etat, Chambre d'Agriculture	Prestations d'ingénierie à définir	2
Maintien de l'agriculture sur le territoire	Vers l'autonomie alimentaire du territoire	Face à la volatilité des prix des aliments, à l'augmentation de la fréquence des aléas climatiques, à la recherche d'une meilleure traçabilité et d'une sécurisation des approvisionnements, l'autonomie alimentaire est au cœur des préoccupations des éleveurs afin de diminuer la dépendance aux achats extérieurs, d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des fourrages et concentrés produits sur l'exploitation, tout en recherchant une meilleure efficacité économique du système. Favoriser le retour à l'herbe et l'autonomie protéique en finançant les semis fourrager.	CCPL / Chambre Agriculture	2022	Etat, Chambre d'Agriculture	20 000	1

Thématique	Actions	Description de l'action	Porteur de projet	Calendrier	Partenaires financiers	Coût du projet	Niveau de priorité
<b>Tourisme :</b>							
<b>Rénovation de la base de loisirs de Douzy</b>		La CCPL s'est vu transféré l'ensemble du domaine du lac de Douzy afin de maintenir le site en état et lui rendre toute son attractivité. Un plan d'investissement a été voté sur 2 ans. Les travaux prévus sont surtout de nature de sécurité et grosse remise en état (peinture, électricité, garde-corps, plomberie, réfections des 5 chalets et des 2 sanitaires). A terme, la CCPL souhaite récupérer les étoiles du camping et le pavillon bleu de l'espace baignade.	CCPL	2022	Etat, région, Département	200 K€ H.T.	1
<b>Voie cyclable Mouzon Stenay</b>		Cet aménagement viendra compléter un itinéraire à dimension européenne : la Meuse à Vélo ou Euro Vélo 19, afin d'offrir la possibilité de parcourir tout le fleuve Meuse de sa source à son embouchure sur une voie sécurisée et dédiée. Le tronçon Ardennais de cet itinéraire, passant sur les territoires de Mouzon et Léétanne, représente 13 000 mètres sur le tracé de l'ancienne voie ferrée aujourd'hui déclassée.	CCPL en partenariat avec la CCPSVD (Stenay)	2022-2024	Etat FNDAT et FSIL, Région Gd Est (CPIER) et FEDER	3,1 millions d'€ H.T.	2
<b>Refonte des circuits de randonnées</b>		La Communauté de Commune des Portes du Luxembourg dispose de 31 sentiers de randonnée répartis homogènement sur son territoire. Au regard du retour d'expérience sur ces sentiers existants, une réflexion sur la refonte de ces derniers sera entamée. Le principe directeur retenu est de réduire le nombre de sentiers actuels, rendre ces derniers plus agréables à pratiquer et plus qualitatifs dans un souci de délectation de l'utilisateur.	CCPL avec la Fédé Rando (FFRP)	2022	Etat, région, Département	200 K€ H.T.	1
<b>Uniformisation et mise à jour de la signalétique touristique</b>		L'objectif est de réaliser une étude dont le résultat est de pouvoir guider les visiteurs depuis les principaux axes routiers jusqu'aux sites, classés selon leur importance. Ceci de façon uniformisée sur le territoire. Etapes : - Réalisation de diagnostics : signalisation directionnelle physique, sites touristiques. - Hiérarchisation des sites touristiques et validation politique. - Détermination des orientations de signalisation et élaboration du présent guide- Investissements, suite au schéma de signalisation touristique, pour l'uniformisation et la mise à jour de	CCPL avec CD 08	2022	Etat (DIR), département	200 K€ H.T.	2

		l'ensemble de la SIL du territoire.					
Thématique	Actions	Description de l'action	Porteur de projet	Calendrier	Partenaires financiers	Coût du projet	Niveau de priorité
<b>Offre touristique mutualisée à l'échelle du territoire et des collectivités voisines</b>		Le Syndicat mixte Synergie Ardenne-Meuse entreprend une étude visant à mutualiser les Offices de Tourismes présents sur son territoire (Communauté de Communes des Portes du Luxembourg, Communauté de Communes du Pays de Montmédy et Communauté de Communes du Pays de Stenay et Val Dunois). Ce travail en commun doit être renforcé et amplifié afin de mettre en place des produits touristiques communs. Un Audit – actuellement en cours - permettra de mettre en lumière les potentialités de travail en commun. Une articulation de l'offre touristique sera aussi menée avec la destination touristique de la marque Ardenne, et notamment avec Ardenne Métropole	Synergie avec CCPL / CCPSVD / CCP Montmédy Marque Ardenne Ardenne métropole	2022-2023	CDT Meuse / ADT Ardennes / ART Grand Est	Prestations d'ingénierie à définir	1
<b>Plan stratégique pour le développement du territoire transfrontalier de l'Ardenne transfrontalière franco-belge.</b>		Participation au comité : programme d'actions en cours de développement dans les domaines de la mobilité, la santé, la formation et l'emploi, le développement économique, la visibilité territoriale, la biodiversité, etc....	Selon les thématiques	2021-2027	Groupe de pilotage	Prestations d'ingénierie à définir	2

<p><b>Contrat de canal</b></p>	<p>Depuis plusieurs années, une dynamique forte existe autour des voies d'eau avec la création d'itinéraires cyclables d'envergure tels que La Meuse à Vélo et la voie verte Sud-Ardenne ainsi que la signature d'une Charte d'engagements réciproques s'organisant autour de trois axes stratégiques et ayant pour objectif la dynamisation de l'Axe Canal des Ardennes par une mise en tourisme concertée et coordonnée.</p>	<p>Département des Ardennes</p>	<p>2021</p>	<p>Etat, VNF, Région, Département, ADT, CCPL, Communes</p>	<p>15,6 M €</p>	<p>1</p>
--------------------------------	--	---------------------------------	-------------	--	-----------------	----------

Thématique	Actions	Description de l'action	Porteur de projet	Calendrier	Partenaires financiers	Coût du projet	Niveau de priorité
<b>Axe 3 : Transition écologique et énergétique</b>							
<b>Transition écologique :</b>							
Développement d'une politique circulaire de gestion des déchets	Collecte des déchets en apport volontaire et démarche incitative	Le projet consiste à équiper 20 communes de point de regroupement pour la collecte en apport volontaire des déchets ménagers, des recyclables et du verre. Ces PAV (Point d'Apport Volontaire) seront situés dans des endroits stratégiques des communes pour faciliter l'accès des usagers. Les foyers seront munis de badges pour accéder aux bornes à déchets ménagers. La collecte sera effectuée en régie par le Service Déchets de la Communauté de Communes.	CCPL	2 phases : 2021-2022 et 2023-2024	ADEME, Région	4 M d'€ H.T.	1
	Centre d'exploitation et déchetterie de Carignan	La Communauté de Communes envisage pour le Service Déchets la création d'un centre d'exploitation pour remplacer l'actuel bâtiment en location et qui ne répond plus aux exigences du service. En effet, il manque une fosse pour effectuer les réparations, des emplacements dédiés aux stockages des véhicules, mais aussi une aire de lavage, des vestiaires et des sanitaires pour le personnel, ainsi que des bureaux. <b>Ce sera aussi l'occasion de créer une ressourcerie</b>	CCPL	2024	Etat, ADEME, région	1,5 M d'€	2
Gestion de l'eau	Mise en place d'un programme pérenne d'entretien des cours d'eau en lien avec une association d'insertion locale	La Com Com a engagé en 2016 un programme global de restauration des affluents de la Chiers dont les derniers travaux s'achèveront fin 2021/début 2022. Cette démarche s'est vue confortée par la prise de compétence GEMAPI en 2018. Dans la suite du programme de restauration, la Communauté de Communes a fait appel à une association d'insertion locale afin un programme d'entretien pluriannuel. A cet effet une équipe a été formée spécialement sur l'entretien des cours d'eau. L'objectif est de maintenir le bon état écologique et hydraulique des cours d'eau du territoire.	CCPL	2022	Agence de l'Eau, Etat-DDT, Département	200 K € H.T.	1

	<b>Accompagnement des communes dans la gestion des problèmes hydrauliques</b>	Les différents épisodes pluvieux et orageux de ces dernières années ont mis en évidence de nombreux désordres hydrauliques conduisant à des coulées de boues et des inondations sur plusieurs communes du territoire. Dans le cadre de sa compétence GEMAPI la communauté de commune souhaite apporter son soutien à la fois en termes d'ingénierie et éventuellement dans la gestion des actions à mettre en place.	Communes et CCPL	Au fil de l'eau	Agence de l'Eau, Etat-DDT, Département, EPAMA	à définir	1
	<b>Elaboration d'un schéma directeur pour la prise de la compétence assainissement</b>	Ce schéma a pour objectif de définir la meilleure solution de transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de communes des Portes du Luxembourg à l'horizon 2026. Il intègre les compétences suivantes : - Eau potable, - Assainissement collectif, - Assainissement non collectif, - Eaux pluviales. L'étude ne prendra pas en compte la GEMAPI, même si celle-ci est en lien étroit avec l'eau pluviale.	CCPL	2023	Agence de l'Eau, Etat-DDT, Département	100 000	2
<b>Transition énergétique :</b>							
<b>Economies d'énergies</b>	<b>Rénovation énergétique des bâtiments publics</b>	Les 50 communes qui composent les Portes du Luxembourg possèdent environ 500 bâtiments publics (logements, écoles, mairies, salles communales, salles de sports...) qui ont pour la plupart plus de 20 ans et sont de gros consommateurs d'énergies fossiles. L'objectif est de pouvoir accompagner les communes dans leurs études et travaux de rénovation.	CCPL (étude) Communes	2022	Etat-DDT, Région, Département, ADEME	Prestations d'ingénierie à définir	2
<b>ENR</b>	<b>Développement de la micro électricité</b>	Notre territoire est riche d'une double particularité : disposer d'un réseau hydrographique dense et un fort passé industriel. La résultante est la présence de nombreux ouvrages hydrauliques aujourd'hui plus exploités. L'action est de pouvoir accompagner techniquement et financièrement les communes qui souhaitent mettre en valeur ce patrimoine en réinstallant des unités de production d'hydroélectricité sur ces ouvrages. Ce programme prendra également en compte la mise en conformité des seuils vis-à-vis de la mobilité piscicole et du transport sédimentaire.	CCPL (étude) Communes et/ou privés	2022	Etat-DDT, Région, Département	Prestations d'ingénierie à définir	2

Thématique	Actions	Description de l'action	Porteur de projet	Calendrier	Partenaires financiers	Coût du projet	Niveau de priorité
<b>Axe 4 : Cohésion sociale</b>							
<b>Population, habitat et logement :</b>							
Politique de l'habitat	Nouvelle OPAH	La Communauté de Communes des Portes du Luxembourg a décidé de se lancer dans la mise en place d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat en partenariat avec la Communauté d'Agglomération d'Ardenne Métropole. Ce dispositif se substituera au PIG le Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux en Ardennes ». A terme, cette OPAH vise à proposer un programme plus complet et plus adapté aux besoins du territoire. Des objectifs quantitatifs et qualitatifs seront définis à l'issue des études pré-opérationnelles menées par le cabinet Urbam conseil. Il intégrera également les programmes ORT et Petites Villes de Demain.	CCPL	2022-2026	Etat-ANAH, région, département	Mobilisation d'environ 500 K€ de subventions par an	1
	SARE	La CCPL a répondu conjointement à l'AMI du SARE avec Ardenne Métropole dans le but d'offrir un accompagnement le plus qualitatif possible aux habitants, aux entreprises et aux personnes publiques. Les deux EPCI ont mandaté SOLIHA qui recrutera le Conseil FAIRE, missionnée pour conseiller les pétitionnaires dans leurs travaux de rénovation énergétique.	CCPL et Ardenne Métropole	2021	Etat, Région	20 K€ annuels	1
Développement du dispositif Maison France Services	MFS sur Mouzon, extension de celle de Carignan et maison France Services itinérante	LA MSAP de Carignan a été labellisée MFS au 1er janvier 2021. Un projet de création d'une 2ème MFS est à l'étude sur la commune de Mouzon en lien avec la Poste avec une mutualisation possible des agents et des services et/ou une mutualisation avec la maison des solidarités du Département. Le projet itinérant vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, à l'aise ou non avec le numérique, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien (CAF, MSA, Assurance maladie, CNAV, La Poste, impôts, etc.).	CCPL	2022	Etat, Département	Environ 200 K€ d'investissement itinérance : prestations à identifier	1

Thématique	Actions	Description de l'action	Porteur de projet	Calendrier	Partenaires financiers	Coût du projet	Niveau de priorité
<b>Emploi et Formation</b>							
	<b>Politique vis-à-vis de l'enseignement supérieur</b>	Développement d'une politique d'accompagnement des étudiants et de création des filières, par le biais d'un fonds financier pour les filières et des dispositifs d'aides directes pour les étudiants	CCPL et autres EPCI	2022	Etat, région	à identifier	1
	<b>Expérimentation du service public de l'emploi et de l'insertion</b>	Création d'un consortium d'acteurs de l'insertion et de l'emploi et animation de celui-ci sur le territoire des Ardennes afin de poursuivre les quatre objectifs du SPIE.	Département des Ardennes	2021	CD08, Pole emploi, Mission locale, CCPL...	250 000 €	1
<b>Socioculturel</b>							
	<b>Développement de la programmation culturelle</b>	Saison culturelle et pluridisciplinaire : spectacle vivant en direction de la petite enfance, de l'enfance, et du tout public ; rencontres d'auteurs, projections. La saison culturelle est montée par la Communauté de communes, en collaboration avec les programmateurs ardennais, l'Agence Culturelle Grand Est, les acteurs locaux, le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes, l'association Côté Cour, l'association Interbibly, etc. Le développement de cet axe passe par la réalisation d'un diagnostic menant à la rédaction d'un projet culturel de territoire.	CCPL	au fil de l'eau	Agence culturelle Gd Est, DRAC, Région, Département	20 K€	1

Thématique	Actions	Description de l'action	Porteur de projet	Calendrier	Partenaires financiers	Coût du projet	Niveau de priorité
<b>Socioculturel</b>							
Culture	<b>Développement du réseau de lecture publique</b>	<p>Dans le cadre du développement du réseau de lecture publique qui passe de 5 à 9 bibliothèques en 2022 : appui aux ouvertures de bibliothèques dans les communes suivantes (Raucourt, La Besace, Remilly-Aillicourt et Moques) + acquisition d'un véhicule type utilitaire de grande capacité servant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire circuler les documents sur l'ensemble du territoire : réservations des lecteurs au sein du réseau et auprès de la bibliothèque départementale des Ardennes. Navette permettant d'acheminer l'offre de lecture publique au plus près des habitants et dans de courts délais.</li> <li>- Permettre le transport du matériel nécessaire à l'action et à la programmation culturelle sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes (boîte noire, assises, etc.)</li> </ul>	CCPL et communes	2022	Agence culturelle Gd Est, DRAC, BDA - Département	Investissement selon les projets communaux 50 K€ ingénierie annuelle	1
	<b>Résidence artistique</b>	<p>Résidence d'artiste longue durée avec le Musée Atelier du Feutre et sur le territoire des Portes du Luxembourg. Actions de médiation auprès de partenaires sociaux (ADECMR, Familles Rurales, Centre Social, Centres de loisirs)</p> <p>Résidence s'appuyant sur les structures culturelles du territoire : musée du feutre et réseau des bibliothèques à minima. Ce projet peut s'inscrire dans le CTEAC du Département.</p> <p>Une résidence scolaire avec 4 classes du territoire (écoles de Carignan et Beaumont en Argonne) de 100 heures se déroulera déjà sur l'année scolaire 21-22 et ce type de résidence devrait être pérennisé pour les années à venir.</p>	CCPL, communes et musée du feutre	2021-2023	Agence culturelle Gd Est, DRAC	20 K€	1
	<b>Education artistique et culturelle</b>	Copilotage Etat-CD08 pour l'organisation d'actions artistiques et de résidences artistiques dans les structures scolaires du territoire, en partenariat avec la CAF pour le volet petite enfance et Canopé, et avec les référents culture des intercommunalités et communes volontaires.	Département des Ardennes	2021	Etat, CD08, EPCI	A identifier	1

Thématique	Actions	Description de l'action	Porteur de projet	Calendrier	Partenaires financiers	Coût du projet	Niveau de priorité
<b>Mobilités locales et accessibilité au territoire</b>							
Développement des Mobilités	<b>Prolongation d'une ligne de bus depuis la Belgique</b>	Dans le cadre de la zone de Florenville, un projet de ligne principale (bus) sur l'axe Florenville-Arlon est à l'étude. Dans ce contexte est né un projet de liaison transfrontalière entre la Belgique et la France. Ce projet vise à étendre cette ligne de bus vers Carignan-Blagny. A hauteur de trois bus le matin vers la Belgique et de trois bus le soir vers la France, ce service de transport en commun sera à destination des travailleurs transfrontaliers. Il pourra s'articuler avec la future aire de covoiturage de Carignan et de fait encourager les pratiques multimodales en proposant une alternative à l'automobile.	AOT Wallonie / CCPL	2022	à définir	100 K€ H.T.	1
	<b>Diagnostic du territoire</b>	La CCPL s'est engagée favorablement dans la prise de compétence « mobilité » afin de devenir Autorité Organisatrice des Mobilités. Elle a pour ambition de proposer sur son territoire des solutions adaptées et en cohérence avec les besoins et enjeux actuels : transports à la demande, mobilités durables, mobilités douces, aires de covoiturage, ... Elle envisage également de développer avec les EPCI voisins et la Belgique diverses liaisons. Pour mener à bien cette mission, la CCPL prévoit de réaliser un diagnostic afin d'analyser les problématiques du territoire et d'identifier les leviers de développement potentiels avec pour ambition : - transports à la demande, - mobilités douces et durables, - aires de covoiturage, - liaisons avec les EPCI voisins (Ardenne Métropole, Communauté de Communes de Stenay, Communauté de Communes de Montmédy) et la Belgique, En complément de cette étude, la CCPL envisage de réaliser dans un second temps un « Plan de Mobilité Simplifié » (PdMS). A termes, il permettra d'instaurer une politique de « mobilités », globale et adaptée, en dégagant plusieurs pistes d'action concrète à l'échelle du territoire intercommunal.	CCPL	2021-2022	Etat, région	20 K€	1

	<b>Mise en place d'un service de transport à la demande</b>	Service à définir suite au travail d'étude mené	CCPL	2022-2023	Etat, région	à définir	2
	<b>Développement du réseau des bornes électriques</b>	La Communauté de Communes a engagé en 2017 la pose de 3 bornes de recharge de véhicules électrique en prenant la compétence IRVE. Elle a ensuite délégué à la FDEA la maîtrise d'ouvrage pour le développement du réseau IRVE avec 3 nouvelles bornes en 2021. Les Portes du Luxembourg souhaitent continuer cette démarche en densifiant le réseau autour du schéma d'aires de covoiturage et de mobilité en construction.	CCPL avec FDEA	2022	Etat-DDT, Région, Département	2 nouvelles bornes (env. 30.000 €)	1

## ***FASCICULE n°2 – ANNEXES***

### **FICHES « PROJET PRIORITAIRE »**

L'ensemble des plans de financement présentés dans les fiches projets ci-après sont prévisionnels.

Ils pourront être ajustés en fonctions des subventions réellement obtenues

et de l'évolution du coût des projets.



## Fiche projet 1.1

### Etendre l'action du Centre Social de Carignan au territoire

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 37 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marion RADOMEK

Téléphone du référent : 07.71.50.69.18

Adresse électronique du référent : [marion.radomek@portesduluxembourg.fr](mailto:marion.radomek@portesduluxembourg.fr)

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Etendre l'action du Centre Social de Carignan au territoire**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé   
autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation  
du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *Le centre social de Carignan développe de plus en plus de projets délocalisés dans les différentes communes du territoire. Ses actions visent à lutter contre l'isolement social, accompagnement à la parentalité/des jeunes en situation de vulnérabilité, inclusion sociale, culture et sport comme levier d'action sociale, accueil social et accès aux droits.*

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat ; CAF, Département des Ardennes, Escal en Yvois*

*Ce travail sera fait en partenariat avec les MFS du territoire (Carignan, Mouzon à venir), les conseillers numériques en place et la Maison des solidarités du Département*

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : permanent

Fin prévisionnelle des travaux :

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	A définir		
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 1.2

### Création d'une épicerie sociale

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 37 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marion RADOMEK

Téléphone du référent : 07.71.50.69.18

Adresse électronique du référent : [marion.radomek@portesduluxembourg.fr](mailto:marion.radomek@portesduluxembourg.fr)

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Etendre l'action du Centre Social de Carignan : Création d'une épicerie sociale**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : *Le centre social de Carignan a pour projet de créer une épicerie solidaire sur la commune de Carignan qui serait ouverte à tous les habitants des Portes du Luxembourg. Une réflexion est en cours pour leur mettre à disposition un local de la CCPL et d'y faire des travaux d'aménagements et de rénovation.*

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat ; CAF, Département des Ardennes, Escal en Yvois*

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : permanent

Fin prévisionnelle des travaux :

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	60 000		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			A définir
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	60 000		

## Fiche projet 1.3

### Création d'un multi accueil à Douzy

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 37 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marion RADOMEK

Téléphone du référent : 03 24 27 74 84

Adresse électronique du référent : [marion.radomek@portesduluxembourg.fr](mailto:marion.radomek@portesduluxembourg.fr)

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Création d'un multi accueil à Douzy**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Douzy - 08140

Descriptif du projet : *La crèche de Douzy a près de 20 ans d'importants travaux sont à prévoir, les conditions d'accueil ne sont plus satisfaisantes et il est envisagé la construction d'une nouvelle crèche sur Douzy pour remplacer celle-ci devenue obsolète.*

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat, CAF, Département des Ardennes*

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2022  
 Fin prévisionnelle des travaux : 2023  
 Date de délibération sur le projet : A venir

### Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement		%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	600 000		
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	600 000		
<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	120 000€		Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département	120 000€		
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public	200 000€		Préciser : CAF
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	160 000 €		20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	600 000		

## Fiche projet 1.4

### Accompagnement de la numérisation des PME

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Amandine RACAPÉ

Téléphone du référent : 0617822184

Adresse électronique du référent : amandine.racape@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Accompagnement de la numérisation des PME**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : *La crise sanitaire a accéléré la nécessité de la numérisation des commerces afin de poursuivre leur activité sur internet et non plus dans leurs locaux professionnels fermés administrativement. L'objectif de ce projet est d'accompagner tous les secteurs du commerce, de l'artisanat et de la restauration qui n'ont pas encore passer le cap de la communication, la vente et le conseil par la voie numérique.*

Impact socio-économique et environnemental : *Pérennisation de l'activité économique sur le territoire.*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : *Répondre au besoin du client dans un délai court avec une offre large de produits et services accessibles à tout moment et proche de chez lui,*

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Le territoire des Portes du Luxembourg dispose d'une Fédération Industrielle, Artisanale et Commerciale composée de commerçants, artisans et industriels du territoire, qui pourrait être le point d'attache de ce projet. Certains d'entre eux sont d'ailleurs déjà au fait de toutes ses nouvelles technologies (pour les plus aguerris) et pourraient être le relai (de par leur expérience).*

### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : Novembre 2021 (approximatif je n'ai jamais évoqué cela avec les élus)

Fin prévisionnelle des travaux : Juin 2022 (approximatif je n'ai jamais évoqué cela avec les élus)

Date de délibération sur le projet : ?

### Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	A définir		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

**Fiche projet 1.5**  
**Applications mobiles, site internet, réseaux sociaux**

**Maitre d'ouvrage :**

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Ilana JASTRZABEK

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : ilana.jastrzabek@portesduluxembourg.fr

**Descriptif du projet**

Intitulé du projet : **Applications mobiles, site internet, réseaux sociaux**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *développement des services en ligne pour les habitants liés aux compétences (urbanisme, eau-assainissement, etc. ...).*  
*Cette action sera développée en coordination avec le conseil numérique de l'espace numérique qui va ouvrir dans la Maison des Solidarités de Mouzon.*

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

- **Échéancier du projet**

Date de début : janvier 2022

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
<b>Montant total du projet</b>	A définir		
Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 1.6

### Lutte contre l'isolement : résidence seniors

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 37 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marion RADOMEK

Téléphone du référent : 07.71.50.69.18

Adresse électronique du référent : [marion.radomek@portesduluxembourg.fr](mailto:marion.radomek@portesduluxembourg.fr)

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Lutte contre l'isolement : résidence seniors**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : *La CCPL va construire une résidence seniors sur la commune de Carignan. Un maitre d'œuvre a été recruté. Les plans sont à l'étude et les travaux devraient démarrer fin 2021. Il est prévu environ 28 logements (7 t1, 18 T2 et 3 T3). Il y aura aussi une grande salle de 200m<sup>2</sup> qui sera pour faire des activités communes. Cette salle sera modulable pour y pratiquer toutes sortes d'activités. La gestion de cette résidence sera confiée à l'association Familles Rurales.*

*Le projet de fonctionnement de la structure est en cours de réflexion par l'association. Il s'agit d'un travail qui est réalisé conjointement avec les services du conseil départemental, acteur majeur du projet et du comité de pilotage.*

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat, région, Département, organismes sociaux, etc...*

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : Fin 2021

Fin prévisionnelle des travaux : 2023

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	3 389 202 €		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique	237 244€		DSIL 2020 Obtenue
<input type="checkbox"/> Etat	452 255€		DETR 2020 Obtenue
<input type="checkbox"/> Etat	327 261€		DETR 2022
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région	677 840€		Préciser :
<input type="checkbox"/> Département	338 920€		Contrat de territoire
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé	677 840 €		CARSAT, MSA, CAF, mutuelles
<input type="checkbox"/> Autofinancement	677 840 €		20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	3 389 202€		

## Fiche projet 1.7

### Renforcement de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marion RADOMEK

Téléphone du référent : 07 71 50 69 18

Adresse électronique du référent : marion.radomek@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

**Intitulé du projet : Mise en place d'un Contrat Local de Santé sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg : Renforcement de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet :

*Le CLS des Portes du Luxembourg, rassemblant les 50 communes de la communauté de communes, a été créé pour répondre à un enjeu de coconstruction de la politique locale de santé avec l'Agence Régionale de Santé Grand-Est :*

- *Il rassemble une grande variété d'acteurs de domaines différents (santé, social, médico-social, insertion professionnelle, éducation, sport, culture...) autour d'un diagnostic partagé et de projets communs.*
- *Il apporte une réponse aux problématiques d'accès aux soins,*

- Il contribue à valoriser les actions existantes et à renforcer leur visibilité,
- Il rassemble l'ensemble des acteurs d'un territoire autour d'une réflexion et d'une démarche de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé commune afin de coconstruire des projets à destination de la population.

*Afin d'améliorer la prise en charge des habitants du territoire, il est indispensable de renforcer l'offre de soins :*

*A cet effet, la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg s'engage dans une démarche proactive afin d'attirer de nouveaux professionnels de santé et fidéliser les actuels installés (aide financière, matériel, logistique, mise à disposition de locaux, etc.) Elle souhaite inciter les lycéens du territoire à s'orienter vers les métiers de la santé et les étudiants en santé du territoire à s'y installer avec développement d'une politique d'accueil des étudiants en santé ainsi que la promotion de la fonction de maître de stage, et notamment en médecine générale. La collectivité compte développer, renforcer et promouvoir les mesures incitatives à l'installation et fidélisation (participation à des salons dédiés, création d'une plaquette de présentation du territoire, etc.)*

*La Communauté de Communes veille également au bon maintien du maillage de son territoire en exercice coordonné. Elle accompagne et aide les professionnels de santé dans leur exercice et soutient la mise en place des projets de santé afin de consolider les structures existantes (aide financière, logistique, administrative) La CCPL projette actuellement la création d'un centre de santé pour compléter et renforcer l'offre de soins suite au départ de plusieurs médecins retraités.*

*Par ailleurs, toujours afin d'améliorer la prise en charge des habitants, la Communauté de Communes soutient le déploiement de la télémédecine dans les exercices coordonnés et les structures médico-sociales du territoire :*

*Pour cela, elle s'engage à communiquer et soutenir les professionnels et structures sanitaires sur les appels à projet ou aides possibles pour l'achat des équipements. Elle accompagnera les professionnels de santé dans la construction, la mise en place de leur projet de télémédecine, ainsi que son maintien (aide achat, aide organisation, logistique). La Communauté de Communes des Portes du Luxembourg souhaite faire émerger et soutenir les projets novateurs, comme les « infirmières en télémédecine » pouvant se rendre auprès des patients dans des zones rurales excentrées typiques du territoire.*

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Partenaires du Contrat Local de Santé*

## **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2021

Fin prévisionnelle des travaux : 2024

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	60 000		Achat de 3 chariots de télémedecine
<b>Montant total du projet</b>	60 000		
Financements	€	%	Commentaire
Etat	A définir		
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 1.8

### Renforcer l'offre de prévention sur le territoire

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 37 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marion RADOMEK

Téléphone du référent : 07 71 50 69 18

Adresse électronique du référent : marion.radomek@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

**Mise en place d'un Contrat Local de Santé sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg : renforcer l'offre de prévention sur le territoire**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : 37 avenue du Général de Gaulle 08110 CARIGNAN

Descriptif du projet :

*Dans le cadre du Contrat Local de Santé, une des priorités sera le renforcement l'offre de prévention :*

*Le Plan Régional Santé prévoit de mettre l'accent sur la prévention et la promotion de la santé, notamment en renforçant le dépistage précoce de maladies graves, dans le domaine de la cancérologie, des hépatites virales, du diabète etc... en particulier pour les publics défavorisés. Le taux de participation au dépistage des cancers colorectaux est de 35.3% pour le département des Ardennes contre 33 % au niveau national et de 54.3% pour le cancer du sein contre 50.2%.*

*Ces dépistages permettent de sauver des vies et les taux de participation ne sont pas suffisants.*

*Dans ce contexte, l'objectif prioritaire est de promouvoir le dépistage des cancers sur le territoire par une communication accrue vers les professionnels de santé et le public.*

*Mobilisation, soutien et accompagnement de la CCPL pour ces campagnes de dépistage organisées des cancers et du diabète, ainsi qu'à d'autres campagnes mises en place (communication, logistique, offre de mobilité pour les personnes fragiles etc.) : numérique chez les jeunes, mois sans tabac, addictions, ...*

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Partenaires du Contrat Local de Santé*

## **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2021

Fin prévisionnelle des travaux : 2024

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

<b>Dépenses (HT) investissement uniquement</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	20 000€		Actions de communication
<b>Montant total du projet</b>			
<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance	A définir		
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 1.9

### Renforcer l'offre d'accompagnement et de service sur le territoire

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 37 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marion RADOMEK

Téléphone du référent : 07 71 50 69 18

Adresse électronique du référent : marion.radomek@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

**Mise en place d'un Contrat Local de Santé sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg : Renforcer l'offre d'accompagnement et de service sur le territoire**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : 37 avenue du Général de Gaulle 08110 CARIGNAN

Descriptif du projet :

Le diagnostic territorial a mis en évidence une population vieillissante majoritaire ainsi que des familles en situation de précarité.

C'est pourquoi la Communauté de Communes a pour souhait de renforcer l'offre d'accompagnement et de services. Il paraît indispensable de lutter contre l'isolement des personnes âgées en améliorant notamment la visibilité des dispositifs existants pour l'accompagnement des personnes fragiles, de proposer des temps d'échanges et de rassemblements.

Notre territoire étant rural, une offre de soutien aux aidants ainsi qu'une amélioration de l'offre de mobilité pour tous paraît indispensable.

La Communauté de Communes des Portes du Luxembourg travaille actuellement également sur la création d'une résidence seniors et l'exploitant pourra également proposer des animations pour créer du lien social, lutter contre l'isolement en lien également avec le centre social Escal en Yvois.

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Partenaires du Contrat Local de Santé*

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2021

Fin prévisionnelle des travaux : 2024

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	50 000€		Animations à définir, communication et transport à la demande
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance	A définir		
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 2.1

### Développement d'un service économique commun avec les collectivités voisines

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Amandine RACAPÉ

Téléphone du référent : 0617822184

Adresse électronique du référent : amandine.racape@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Développement d'un service économique commun avec les collectivités voisines**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : *Le Syndicat SYNERGIE qui est composé de 3 codecoms (Communauté de Communes des Portes du Luxembourg, Codecom de Stenay – Pays Val Dunois, Codecom de Montmédy) souhaite constituer un seul service économique afin d'éviter de pérenniser trop de structures et proposer aux entreprises un service d'accompagnement unique et global.*

*Ce service commun implanté sur les 3 territoires et qui pourra également se déplacer dans les communes les plus importantes si nécessaire, va permettre aux porteurs de projets économiques d'être accompagné (au plus près de chez lui) dans ses démarches de création ou développement, dans la constitution de ses dossiers de demande d'aides et répondre à ses demandes rapidement.*

*Ce service permettra également de proposer des actions collectives à l'échelle des 3 codecoms pour les artisans, commerçants, industriels et agriculteurs, avec la promotion de leurs activités (annuaire des savoir-faire), restructuration de l'artisanat-commerce...*

*Ce service permettra enfin de présenter aux porteurs de projets les potentialités d'implantation immobilière présentes sur les 3 zones.*

*Ce travail sera mené aussi avec les agences de développement économiques de la Meuse et des Ardennes et l'agglomération Ardenne Métropole*

Impact socio-économique et environnemental : *Un guichet unique permettant à l'entreprise de gagner du temps dans ses démarches administratives et de recherches.*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : *Répondre aux besoins rapides des entreprises qui souhaitent développer leur activité.*

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat, Région Grand Est, Chambres consulaires, Agences de développement Ardennes et Meuse, EPCI voisins*

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : Juin 2021

Fin prévisionnelle des travaux : ??

Date de délibération sur le projet : 25/02/2021 (Synergie / délib. 2021-04)

## Plan de financement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
<b>Montant total du projet</b>	A définir		
Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 2.2

### Réhabilitation de la Friche Sommer de Mouzon

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Ilana JASTRZABEK

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : ilana.jastrzabek@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Résorption des friches industrielles – Réhabilitation de la Friche Sommer de Mouzon**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *La Communauté de Communes a décidé d'agir en faveur de la résorption de plusieurs friches du territoire qui font office de véritable « verrues paysagères ». Trois friches ont d'ores et déjà été identifiées et feront l'objet d'une résorption.*

**La friche Sommer de Mouzon** – Elle est située en au sein du centre-bourg de Mouzon, la friche Sommer fait actuellement l'objet d'un projet de reconversion. La commune de Mouzon et la CCPL ont mandaté l'EPFGE pour réaliser des études et déterminer les usages futurs du site. Parmi les idées de reconversion qui ont pu être évoquées, il y a notamment un projet de centre de secours, un projet de centrale hydroélectrique sur la retenue d'eau existante, des espaces publics de récréation (habitants et touristes). Néanmoins, ils restent à définir en fonction des études. En raison de la qualité patrimoniale du site, les édifices pourraient être réhabilités.

-  
Impact socio-économique et environnemental : *Dépollution des sites, préservation de l'environnement, amélioration du cadre de vie.*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : *Ce projet est prioritaire car il participe à la revalorisation et à la reconquête d'un quartier de la commune, proche du cœur historique.*

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Mouzon, EPFGE*

- **Échéancier du projet**

Date de début : janvier 2021

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet : 16-12-2020

- **Plan de financement**

Le présent plan de financement porte sur la convention d'études signées entre l'EPFGE, la commune de Mouzon et la CCPL.

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	100 000		
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité	80 000		EPFGE
Autre financement public	10 000		Commune de Mouzon
Autre financement privé			
Autofinancement	10 000		
<b>Montant total des recettes</b>	100 000		

Le programme d'actions sera arbitré et chiffré à l'issue des études menées par l'EPFGE.

## Fiche projet 2.3

### Réhabilitation de la friche de de Blagny

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Ilana JASTRZABEK

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : ilana.jastrzabek@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Résorption des friches industrielles – Réhabilitation de la friche de de Blagny**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *La Communauté de Communes a décidé d'agir en faveur de la résorption de plusieurs friches du territoire qui font office de véritable « verrues paysagères ». Trois friches ont d'ores et déjà été identifiées et feront l'objet d'une résorption.*

***La friche des Aciéries de la Chiers de Blagny** – La commune de Blagny et la CCPL ont mandaté la Région dans le cadre de son dispositif « AMO Friches » afin de mener une première étude du site. Ce diagnostic technique vise à orienter les collectivités sur les possibilités de reconversion. Une restitution de la mission a été faite dans le courant du mois de juillet. Les deux collectivités envisagent potentiellement de solliciter l'EPFGE, toutefois certains points d'éclaircissement restent à définir notamment en raison du caractère ICPE et de problématiques juridiques qui pourraient rendre très complexe la résorption de cette friche de grande envergure.*

Impact socio-économique et environnemental : *Dépollution des sites, préservation de l'environnement, amélioration du cadre de vie.*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Blagny, Région Grand-Est et ses experts de la « mission AMO Friches », EPFGE*

- **Échéancier du projet**

Date de début : janvier 2021 et lancement de l' « AMO Friches » le 31 mars 2021.

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet : 16-12-2020 (partenariat CCPL/Blagny/EPFGE)

- **Plan de financement**

Le dispositif « AMO Friches » proposé par la Région Grand-Est permet aux collectivités de bénéficier d'une étude gratuite.

Plan de financement prévisionnel dans le cas où la CCPL et la commune de Blagny décideraient de mandater l'EPFGE pour la résorption de la friche. Le programme d'actions sera arbitré et chiffré à l'issue des études qui seront potentiellement menées par l'EPFGE.

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	100 000		
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité	80 000		EPFGE
Autre financement public	10 000		Commune de Blagny
Autre financement privé			
Autofinancement	10 000		
<b>Montant total des recettes</b>	100 000		

## Fiche projet 2.4

### Réhabilitation de la friche Oudin de La Ferté-sur-Chiers

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Ilana JASTRZABEK

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : ilana.jastrzabek@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Résorption des friches industrielles – Réhabilitation de la friche Oudin de La Ferté-sur-Chiers**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *La Communauté de Communes a décidé d'agir en faveur de la résorption de plusieurs friches du territoire qui font office de véritable « verrues paysagères ». **Trois** friches ont d'ores et déjà été identifiées et feront l'objet d'une résorption.*

***La friche Oudin de La Ferté-sur-Chiers** - L'ancienne filature Oudin se situe à proximité de l'église de la commune de la Ferté-sur-Chiers. La commune envisage et résorber cette friche qui apparaît comme « une verrue » paysagère en plein cœur du village. Parmi les projets potentiels figurent la démolition du bâtiment ou un projet de résidence pour les personnes âgées. La mission « AMO Friches » devrait permettre de réaliser un premier travail de diagnostic permettant de vérifier la faisabilité de ces projets et/ou de définir d'autres usages potentiels du site.*

Par la suite, un autre dispositif de la Région Grand-Est pourrait potentiellement être sollicité pour mener à bien la résorption complète de la friche.

Impact socio-économique et environnemental : *Dépollution des sites, préservation de l'environnement, amélioration du cadre de vie.*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *La Ferté-sur-Chiers, Région Grand-Est et ses experts de la « mission AMO Friches »*

- **Échéancier du projet**

Date de début : Août 2021

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Le dispositif « AMO Friches » proposé par la Région Grand-Est permet aux collectivités de bénéficier d'une étude gratuite. Cette dernière permettra de définir le devenir du site, d'évaluer le coût de la résorption de la friche et d'établir un plan de financement.

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 2.5

### Convention d'animation avec la Chambre d'Agriculture

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Joel ARBOGAST

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : joel.arbogast@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Convention d'animation avec la Chambre d'Agriculture**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *La Communauté de communes des Portes du Luxembourg est un territoire rural avec une forte activité agricole. L'agriculture est source de richesse pour notre territoire, c'est un secteur important de l'activité économique et par la même un créateur d'emploi local. Mais c'est également l'agriculture qui modère et entretient notre espace naturel. C'est pour ces raisons que la CCPL mène depuis plus de 15 ans une politique en faveur du maintien et du développement des exploitations. N'ayant pas une ingénierie spécialisée en internet, la CCPL souhaite faire appel à la Chambre d'Agriculture pour l'accompagner dans la mise en place de sa nouvelle politique agricole avec comme grandes lignes directrices l'autonomie alimentaire, les échanges parcellaires et la préservation de l'environnement.*

Impact socio-économique et environnemental : *Maintien de l'activité agricole sur le territoire. Préservation de l'environnement*  
 Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : *L'élevage est une composante essentielle de notre territoire, il entretient les paysages, préserve les sites NATURA 2000 prairiaux comme celui de la vallée de la Meuse et la Chiers.*  
 Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat, Chambre d'Agriculture, organismes agricoles*

- **Échéancier du projet**

Date de début : janvier 2022  
 Fin prévisionnelle : Décembre 2024  
 Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	30 000		Dépense annuelle
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
Etat	10 000	30	
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement	20 000	70	
<b>Montant total des recettes</b>	30 000		

## Fiche projet 2.6

### Accompagnement au développement de la vente directe

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Joel ARBOGAST

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : joel.arbogast@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Accompagnement au développement de la vente directe**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : *La transformation de la matière première agricole apporte une forte valeur ajoutée aux exploitations. La Communauté de Communes apporte depuis 8 ans son soutien au développement des filières de diversification agricole. Il en résulte une dynamique avec l'existante de nombreux producteurs locaux qui mettent en valeur le territoire avec des produits fermiers de qualité.*

*Ce projet sera articulé avec le développement de l'outil numérique « marché numérique Mes Courses en Ardennes ».*

Impact socio-économique et environnemental : *Développement des circuits courts.*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat, Région GE, Chambre d'Agriculture, Département des Ardennes.*

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : *Janvier 2022*

Fin prévisionnelle des travaux : *Décembre 2023*

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	Prestation à définir		
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 2.7

### Vers l'autonomie alimentaire du territoire

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Joel ARBOGAST

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : joel.arbogast@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Vers l'autonomie alimentaire du territoire**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *Face à la volatilité des prix des aliments, à l'augmentation de la fréquence des aléas climatiques, à la recherche d'une meilleure traçabilité et d'une sécurisation des approvisionnements, l'autonomie alimentaire est au cœur des préoccupations des éleveurs afin de diminuer la dépendance aux achats extérieurs, d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des fourrages et concentrés produits sur l'exploitation, tout en recherchant une meilleure efficacité économique du système. Favoriser le retour à l'herbe et l'autonomie protéique en finançant les semis fourrager.*

*Mise en place d'un projet alimentaire territorial (PAT)*

Impact socio-économique et environnemental : *Maintien de l'agriculture et de l'élevage. Valorisation des cultures bio*  
 Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Les PAT font partie des priorités Nationales  
 Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat, Région GE, Chambre d'Agriculture, organismes agricoles*

- **Échéancier du projet**

Date de début : janvier 2022  
 Fin prévisionnelle : Décembre 2024  
 Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	20 000		Dépense annuelle
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
Etat	6 000	30	
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement	14 000	70	
<b>Montant total des recettes</b>	20 000		

## Fiche projet 2.8

### Rénovation de la base de loisirs de Douzy

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 37 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marion RADOMEK

Téléphone du référent : 03 24 27 74 84

Adresse électronique du référent : [marion.radomek@portesduluxembourg.fr](mailto:marion.radomek@portesduluxembourg.fr)

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Rénovation de la base de loisirs de Douzy**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : 08140 DOUZY

Descriptif du projet : *La CCPL s'est vu transféré l'ensemble du domaine du lac de Douzy afin de maintenir le site en état et lui rendre toute son attractivité. Un plan d'investissement a été voté sur 2 ans. Les travaux prévus sont surtout de nature de sécurité et grosse remise en état (peinture, électricité, garde-corps, plomberie, réfections des 5 chalets et des 2 sanitaires). A terme, la CCPL souhaite récupérer les étoiles du camping et le pavillon bleu de l'espace baignade.*

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat, Région Grand Est, Département des Ardennes,*

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2021

Fin prévisionnelle des travaux : 2022

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	200 000€		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région	40 000€		Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	160 000€		20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	200 000 €		

## Fiche projet 2.9

### Voie cyclable Mouzon-Stenay

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Joel ARBOGAST

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : joel.arbogast@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Voie cyclable Mouzon-Stenay**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Communes de Mouzon et Létanne

Descriptif du projet : *La communauté de communes, en coopération avec les communautés de communes meusiennes, souhaite prolonger la voie verte trans-Ardenne pour connecter Stenay et Mouzon. Cela permettra de donner la possibilité de parcourir la Meuse à vélo en site propre.*

*Le linéaire de voie verte sur le territoire de la communauté de communes des Portes du Luxembourg représente 12 km sur le tracé de l'ancienne voie ferrée aujourd'hui déclassée. Il reprendra les caractéristiques de la trans-Ardenne soit une structure de 3 mètres de large en revêtement roulant.*

Impact socio-économique et environnemental : *Développement du tourisme vert et mise en valeur du territoire. Développement des mobilités douces.*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : *Il permet de créer un maillage d'itinéraires de cyclotourisme connecté aux réseaux internationaux (EUROVELO et Meuse à Vélo).*

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat FNDAT et FSIL, Département des Ardennes, Région Gd Est (CPIER) et FEDER, communes de Mouzon et Létanne, Communauté de Communes voisines.*

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : *juillet 2022*

Fin prévisionnelle des travaux : *Décembre 2023*

Date de délibération sur le projet : *26-11-2020*

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD	3 012 799		
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance	906 840	30	DSIL 2020
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres FNADT	100 000	3.3	FNADT 2021
<input type="checkbox"/> Europe	600 000		FEDER prévisionnel
<input type="checkbox"/> Région CPIER	479 706	16	2021
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	929 253	30	20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	3 012 799		

## Fiche projet 2.10

### Refonte des sentiers de randonnées

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 37 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Yann PÉRICHAUT

Téléphone du référent : 07 76 71 27 69

Adresse électronique du référent : [yann.perichaut@portesduluxembourg.fr](mailto:yann.perichaut@portesduluxembourg.fr)

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Refonte des sentiers de randonnées**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *Refonte des sentiers de randonnée pédestre*

*La Communauté de Communes des Portes du Luxembourg dispose de 31 sentiers de randonnée pédestre et à VTT (pour un unique sentier). Ces 31 boucles proposent sur 280 km des itinéraires variés en termes de difficulté et de durée.*

*Au regard du retour d'expérience dont bénéficie aujourd'hui l'intercommunalité et afin d'accroître l'attractivité et la pertinence des tracés, une réflexion a été engagée sur la refonte des sentiers de randonnée.*

*S'appuyant sur les acteurs locaux de la randonnée pédestre et le Comité Régional Grand Est de la Fédération Française de Randonnée (FFR), le remaniement a pour objectif de professionnaliser les sentiers et les destiner spécifiquement aux randonneurs (labellisation sentiers d'excellence FFR et inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée [PDIPR 08]).*

Impact socio-économique et environnemental : *La redéfinition des sentiers de randonnées pédestres du territoire s'inscrit dans la politique de valorisation des circulations douces et du développement du tourisme « vert » et familial.*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : *Renforcer l'attractivité du territoire comme destination « nature » à l'attention du public des randonneurs.*

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *La Communauté de Communes des Portes du Luxembourg / Comité Régional Grand Est FF Randonnée, Département des Ardennes, Comité Départemental 08 FF Randonnée, Association la Rando Yvoisienne, Etat, Région Grand Est, Département des Ardennes.*

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : Printemps 2022

Fin prévisionnelle des travaux : Été 2022

Date de délibération sur le projet : ---

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	166 523 €		Réalisation des sentiers et labellisation
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	33 477 €		Edition du topo-guide
<b>Montant total du projet</b>	<b>200 000 €</b>		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat autres	60 000 €		Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Région	60 000 €		Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Département	40 000 €		
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	40 000 €		20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	<b>200 000 €</b>		

## Fiche projet 2.11

### Uniformisation et mise à jour de la signalétique touristique

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 37 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Yann PÉRICHAUT

Téléphone du référent : 07 76 71 27 69

Adresse électronique du référent : [yann.perichaut@portesduluxembourg.fr](mailto:yann.perichaut@portesduluxembourg.fr)

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Uniformisation et mise à jour de la signalétique touristique**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *Uniformisation de la signalétique touristique*

*Le principe de cette opération d'uniformisation de la signalétique touristique est d'orienter et de guider les visiteurs depuis les principaux axes de circulation, jusqu'aux sites, classés selon leur importance. Ceci de façon uniformisée sur le territoire.*

*Phasage du projet d'uniformisation : 1. Réalisation de diagnostics (signalisation directionnelle physique, sites touristiques) ; 2.*

*Hiérarchisation des sites touristiques et validation politique ; 3. Détermination des orientations de signalisation et élaboration du guide ; 4.*

*Investissements, suite au schéma de signalisation touristique, pour l'uniformisation et la mise à jour de l'ensemble de la SIL du territoire.*

*Ce projet sera à articuler avec les relais d'information-service (RIS) et équipements de signalisation mis en place sur les axes structurant que représentent les voies vertes.*

Impact socio-économique et environnemental :

*L'amélioration de la signalétique touristique par l'élaboration d'un schéma de signalétique touristique puis la rénovation et l'actualisation de la signalétique touristique, s'inscrit dans la politique de développement touristique de l'intercommunalité (essor de l'itinérance douce, développement du tourisme culturel et du tourisme de mémoire).*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

*L'homogénéisation de la signalétique touristique offrira une lisibilité plus forte aux différents sites touristiques, renforçant les principaux atouts du territoire.*

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Communauté de Communes des Portes du Luxembourg / Conseil départemental des Ardennes*

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 2022

Date de délibération sur le projet : ---

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	200 000 €		Réalisation et pose de la signalétique
<b>Montant total du projet</b>	<b>200 000 €</b>		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	60 000 €		Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région	60 000 €		Préciser :
<input type="checkbox"/> Département	40 000 €		
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	40 000 €		20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	<b>200 000 €</b>		

## Fiche projet 2.12

### Offre touristique mutualisée à l'échelle du territoire et des collectivités voisines

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 37 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Yann PÉRICHAUT

Téléphone du référent : 07 76 71 27 69

Adresse électronique du référent : [yann.perichaut@portesduluxembourg.fr](mailto:yann.perichaut@portesduluxembourg.fr)

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Offre touristique mutualisée à l'échelle du territoire et des collectivités voisines**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Territoire Syndicat Synergie, Marque Ardenne

Descriptif du projet : *Offre touristique mutualisée à l'échelle du territoire Synergie*

*Le Syndicat mixte Synergie Ardenne-Meuse entreprend une étude visant à mutualiser les Offices de Tourisme présents sur son territoire, à savoir les Offices de Tourisme des Portes du Luxembourg, des Monts et Vallées de Meuse (Stenay et Val Dunois) et l'office transfrontalier du Pays de Montmédy.*

*Ces derniers collaborent de manière ponctuelle sur des projets rayonnant sur le territoire de Synergie. Ces collaborations occasionnelles se doivent d'être renforcées et amplifiées pour aboutir à une mutualisation des Offices de Tourisme et au déploiement de produits touristiques communs.*

*Une articulation de l'offre touristique sera aussi menée avec la destination touristique de la marque Ardenne, et notamment avec Ardenne Métropole*

*Impact socio-économique et environnemental : Dans le cadre d'une situation transfrontalière commune et de l'axe que constitue la Meuse, bordée par le massif de l'Ardenne, le territoire de Synergie offre un changement d'échelle et d'opportunité pour chacun des Offices de Tourisme. Ce changement d'échelle offre de nouvelles opportunités en termes de valorisation de la destination touristique (destination « nature » et écotourisme, patrimoine culturel et architectural, tourisme de mémoire...)*

*Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Le territoire de Synergie se caractérise par un tourisme de passage. L'objectif est de devenir une destination de court séjour permettant de davantage valoriser le patrimoine naturel, culturel et le tourisme de mémoire, entre deux pôles d'attractivité touristique : Le château-Fort de Sedan et la Citadelle de Montmédy.*

*Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Syndicat mixte Synergie Ardenne-Meuse (Communauté de Communes des Portes du Luxembourg, Communauté de communes du Pays de Stenay et Val Dunois, Communauté de Communes du Pays de Montmédy), Ardenne Métropole, Marque Ardenne*

### **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2022  
Fin prévisionnelle des travaux : 2023  
Date de délibération sur le projet : ---

## Plan de financement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	Ingénierie à définir		
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 2.13

### Plan stratégique pour le développement du territoire transfrontalier de l'Ardenne transfrontalière franco-belge.

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Eric AMSILI

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : [eric.amsili@portesduluxembourg.fr](mailto:eric.amsili@portesduluxembourg.fr)

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Plan stratégique pour le développement du territoire transfrontalier de l'Ardenne transfrontalière franco-belge.**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *Participation au comité : programme d'actions en cours de développement dans les domaines de la mobilité, la santé, la formation et l'emploi, le développement économique, la visibilité territoriale, la biodiversité, etc....*

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : CCPL, EPCI nord Ardennes, Wallonie,

## Échéancier du projet

Date de début : programme d'actions à finaliser fin 2021

Fin prévisionnelle : Programme du 2022-2027

Date de délibération sur le projet : 9 juillet 2019

### Plan de financement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	A définir		
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 2.14

### Elaboration du contrat canal des Ardennes

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : Conseil départemental des Ardennes

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre : Département des Ardennes

Code INSEE :

RIB :

Adresse : Place de la Préfecture Hôtel du département CS 200001 08011 Charleville Mézières Cedex

Nom du représentant légal : Noël BOURGEOIS

Qualité du représentant légal : Président du Conseil départemental des Ardennes

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Ludivine NOEL

Téléphone du référent : 03.24.52.47.95

Adresse électronique du référent : ludivine.noel@cd08.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : **Elaboration du contrat canal des Ardennes**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

**Localisation/rayonnement du projet** : rayonnement touristique départemental et local environ 5 km autour du Canal des Ardennes

**Descriptif du projet** :

**Contexte** : Depuis plusieurs années, une dynamique forte existe autour des voies d'eau avec la création d'itinéraires cyclables d'envergure tels que La Meuse à Vélo et la voie verte Sud-Ardennes ainsi que la signature d'une Charte d'engagements réciproques s'organisant autour de trois axes stratégiques et ayant pour objectif la dynamisation de l'Axe Canal des Ardennes par une mise en tourisme concertée et coordonnée.

Voies Navigables de France a affirmé sa volonté d'assurer les trois missions fondamentales confiées par l'Etat :

- ✓ la logistique fluviale et le transport de marchandises,
- ✓ la gestion des équilibres et potentiels hydrauliques,
- ✓ le soutien et le développement des territoires irrigués par la voie d'eau autour de projets touristiques, patrimoniaux, de valorisation domaniale.

Le Club Voies Vertes regroupant l'ensemble des acteurs concernés par les itinéraires cyclables et les voies d'eau coordonne et développe des actions favorisant l'attractivité touristique des itinéraires cyclables (la Meuse à Vélo et le projet de Voie Verte Sud-Ardenne). Lors de sa dernière réunion, les membres du Club Voies Vertes, ont décidé **d'élaborer un Contrat Canal** des Ardennes afin de maintenir la navigation sur le canal et de développer l'activité économique le long de cette voie d'eau.

**Le projet d'élaboration du contrat canal vise notamment à :**

- Définir un projet touristique fluvial cohérent en s'appuyant sur les dynamiques enclenchées par les territoires et consolider le plan d'actions opérationnel à court et moyen termes.
- Préserver et valoriser le patrimoine paysager et architectural le long du canal tout en préservant l'environnement.

*Rôle du Département :*

Le Département assurera l'animation pour l'élaboration du contrat en lien avec le comité technique et le Club Voies Vertes.

*Méthodologie :*

**Impact socio-économique et environnemental :** Préservation et valorisation du patrimoine fluvial et naturel, développement de l'économie touristique et des animations locales

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :** Projet d'envergure territoriale avec des investissements importants pour :

La gestion hydraulique du canal 12,5 M€ sur 10 ans → Financement par VNF

Le maintien de la navigabilité du canal 15,6 M€ sur 10 ans → co-financement proposé en Club Voies Vertes cf. plan financement.

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :** Etat, VNF, Région, Département, ADT, EPCI concernés, communes

- **Échéancier du projet**

Date de début : mars 2021

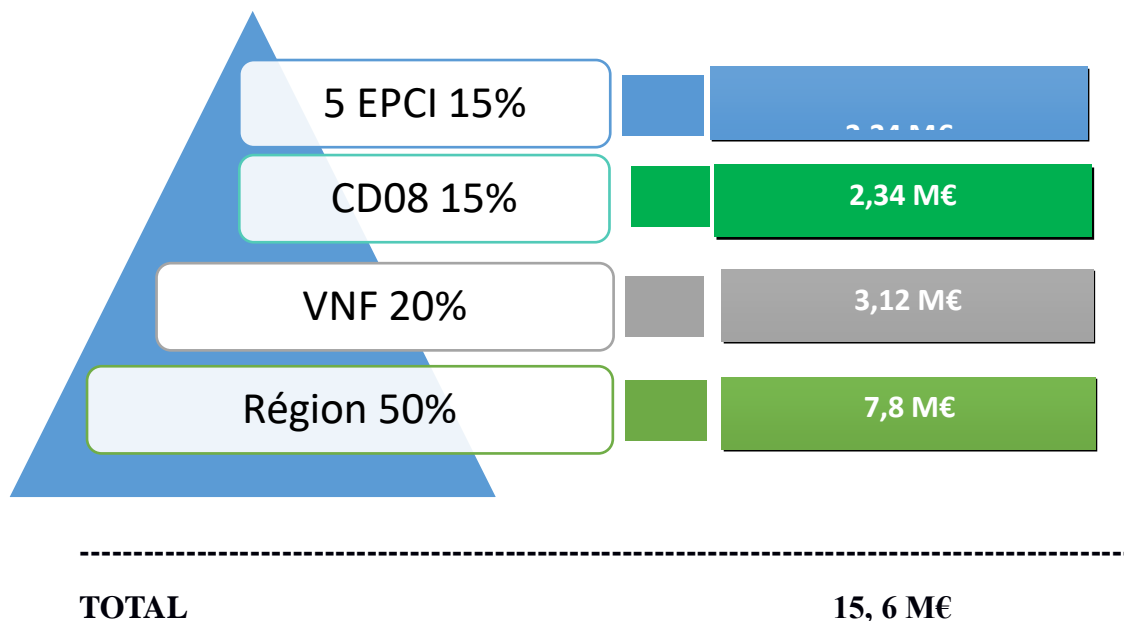
Fin prévisionnelle : signature du contrat- décembre 2021

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

**Plan prévisionnel de financement présenté en Club Voies Vertes le 23 mars 2021**

Montant des investissements pour le maintien de la navigabilité à hauteur de **15,6 Millions d'euros sur 10 ans**



Une clé de répartition est à trouver entre les EPCI concernés (communautés de communes de l'Argonne Ardennaise, du Pays Rethélois, des Crêtes Préardennaises, des Portes du Luxembourg, communauté d'agglomération Ardenne Métropole) pour leur participation à hauteur de 15%.

## Fiche projet 3.1

### Collecte des déchets en apport volontaire et démarche incitative

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Sylvain LINDEN

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : sylvain.linden@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Collecte des déchets en apport volontaire et démarche incitative**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Communes de Mouzon et Létanne

Descriptif du projet : *Le projet consiste à équiper 20 communes de point de regroupement pour la collecte en apport volontaire des déchets ménagers, des recyclables et du verre. Ces PAV (Point d'Apport Volontaire) seront situés dans des endroits stratégiques des communes pour faciliter l'accès des usagers. Les foyers seront munis de badges pour accéder aux bornes à déchets ménagers. La collecte sera effectuée en régie par le Service Déchets de la Communauté de Communes.*

Impact socio-économique et environnemental : *Réduction des déchets.*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat ADEME, Région Grand Est.*

### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : *février 2021*

Fin prévisionnelle des travaux :

Date de délibération sur le projet : *31-05-2018*

### Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD	4 000 000		
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance	A définir		A définir
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	4 000 000		

## Fiche projet 3.2

### Centre d'exploitation et déchetterie de Carignan

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Sylvain LINDEN

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : [sylvain.linden@portesduluxembourg.fr](mailto:sylvain.linden@portesduluxembourg.fr)

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : Centre d'exploitation et déchetterie de Carignan

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Communes de Mouzon et Létanne

Descriptif du projet : *La Communauté de Communes en visage pour le Service Déchets la création d'un centre d'exploitation pour remplacer l'actuel bâtiment en location et qui ne répond plus aux exigences du service. En effet, Il manque une fosse pour effectuer les réparations, des emplacements dédiés aux stockages des véhicules, mais aussi une aire de lavage, des vestiaires et des sanitaires pour le personnel, ainsi que des bureaux. Ce sera aussi l'occasion de créer une ressourcerie.*

Impact socio-économique et environnemental : *Amélioration du tri et du recyclage.*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat ADEME, Région Grand Est.*

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2023

Fin prévisionnelle des travaux : 2024

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	1 500 000 €		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance	A définir		
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	1 500 000 €		

## Fiche projet 3.3

### Mise en place d'un programme pérenne d'entretien des cours d'eau en lien avec une association d'insertion locale

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Joel ARBOGAST

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : [joel.arbogast@portesduluxembourg.fr](mailto:joel.arbogast@portesduluxembourg.fr)

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Mise en place d'un programme pérenne d'entretien des cours d'eau en lien avec une association d'insertion locale**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : « *La Com Com a engagé en 2016 un programme global de restauration des affluents de la Chiers dont les derniers travaux s'achèveront fin 2021/début 2022. Cette démarche s'est vue confortée par la prise de compétence GEMAPI en 2018. Dans la suite du programme de restauration, la Communauté de Communes a fait appel à une association d'insertion locale afin un programme d'entretien pluriannuel sur 3 ans. A cet effet une équipe a été formée spécialement sur l'entretien des cours d'eau. L'objectif est de maintenir le bon état écologique et hydraulique des cours d'eau du territoire. »*

Impact socio-économique et environnemental : *Maintien de la qualité de l'eau, prévention des inondations*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : *Les enjeux de gestion écologique et hydrologiques des cours d'eau font parties des priorités fortes du territoire.*

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *ADECMR, Etat, Région Gd Est, Ardennes Ingénierie*

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : *Septembre 2022*

Fin prévisionnelle des travaux : *Décembre 2025*

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	200 000		Programme sur 3 ans
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance	60 000	30	
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres FNADT			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région	40 000	20	Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	120 000	49.2	20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	200 000		

## Fiche projet 3.4

### Accompagnement des communes dans la gestion des problèmes hydrauliques

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Joel ARBOGAST

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : joel.arbogast@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Accompagnement des communes dans la gestion des problèmes hydrauliques**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet :

*Les différents épisodes pluvieux et orageux de ces dernières années ont mis en évidence de nombreux désordres hydrauliques conduisant à des coulées de boues et des inondations sur plusieurs communes du territoire. Dans le cadre de sa compétence GEMAPI la communauté de commune souhaite apporter son soutien à la fois en termes d'ingénierie et éventuellement dans la gestion des actions à mettre en place. Cette action est en lien direct avec les opérations d'aménagement foncier en cours ou à venir sur ce territoire et portées par le Département des Ardennes (exemple de l'AFAP de Sapogne sur Marche).*

Impact socio-économique et environnemental : *Lutte contre les inondations*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : *Lutte contre les inondations*

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat, EPAMA, Département des Ardennes, Agence de l'eau Rhin-Meuse, DREAL, DDT, Ardennes Ingénierie*

## Échéancier du projet

Date de début :

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	Ingénierie à définir		
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 3.5

### Elaboration d'un schéma directeur pour la prise de la compétence assainissement

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Joel ARBOGAST

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : joel.arbogast@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Elaboration d'un schéma directeur pour la prise de la compétence assainissement**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *"Ce schéma a pour objectif de définir la meilleure solution de transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de communes des Portes du Luxembourg à l'horizon 2026. Il intègre les compétences suivantes :*

- Eau potable,
- Assainissement collectif,
- Assainissement non collectif,
- Eaux pluviales. L'étude ne prendra pas en compte la GEMAPI, même si celle-ci est en lien étroit avec l'eau pluviale."

Impact socio-économique et environnemental : *L'objectif final est la mise en conformité des différents systèmes d'assainissement des communes*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : *Enjeux de préservation de la qualité de l'eau et d'équité sur le territoire.*

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat, Agence de l'eau Rhin-Meuse, Département des Ardennes, DREAL, DDT, Ardennes Ingénierie*

## Échéancier du projet

Date de début : janvier 2023

Fin prévisionnelle : Décembre 2024

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
<b>Montant total du projet</b>	100 000 €		
Financements	€	%	Commentaire
Etat			A définir
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>	100 000 €		

## Fiche projet 3.6

### Rénovation énergétique des bâtiments publics

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Joel ARBOGAST

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : [joel.arbogast@portesduluxembourg.fr](mailto:joel.arbogast@portesduluxembourg.fr)

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Rénovation énergétique des bâtiments publics**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : « *Les 50 communes qui composent les Portes du Luxembourg possèdent environ 500 bâtiments publics (logements, écoles, mairies, salles communales, salles de sports...) qui ont pour la plupart plus de 20 ans et sont de gros consommateurs d'énergies fossiles. L'objectif est de pouvoir accompagner les communes dans leurs études et travaux de rénovation.* »

Impact socio-économique et environnemental : *Economies d'énergies*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat, DDT, Région Grand Est, Communes, ADEME, Ardennes Ingénierie*

### Échéancier du projet

Date de début : courant 2022

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet :

### Plan de financement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	Ingénierie à définir		
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 3.7

### Développement de la micro électricité

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Joel ARBOGAST

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : joel.arbogast@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Développement de la micro électricité**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *Notre territoire est riche d'une double particularité : disposer d'un réseau hydrographique dense et un fort passé industriel. La résultante est la présence de nombreux ouvrages hydrauliques aujourd'hui plus exploités. L'action est de pouvoir accompagner techniquement et financièrement les communes qui souhaitent mettre en valeur ce patrimoine en réinstallant des unités de production d'hydroélectricité sur ces ouvrages. Ce programme prendra également en compte la mise en conformité des seuils vis-à-vis de la mobilité piscicole et du transport sédimentaire.*

Impact socio-économique et environnemental : *Production EnR*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Etat, DDT, Heliogreen*

## Échéancier du projet

Date de début : courant 2022

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	Ingénierie à définir		
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 4.1

### Nouvelle OPAH

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Ilana JASTRZABEK

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : ilana.jastrzabek@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Politique de l'Habitat - Nouvelle OPAH**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *La Communauté de Communes des Portes du Luxembourg a décidé de se lancer dans la mise en place d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat en partenariat avec la Communauté d'Agglomération d'Ardenne Métropole. Ce dispositif se substituera au PIG le Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux en Ardennes ». A terme, cette OPAH vise à proposer un programme plus complet et plus adapté aux besoins du territoire. Des objectifs quantitatifs et qualitatifs seront définis à l'issue des études pré-opérationnelles menées par le cabinet Urbam Conseil. Il intégrera également les programmes ORT et Petites Villes de Demain.*

Impact socio-économique et environnemental : *Amélioration de l'habitat et lutte contre la précarité énergétique*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : *Ce projet se substituera au Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux en Ardennes » et proposera un accompagnement en termes de l'Amélioration de l'Habitat plus spécifique et adapté aux besoins du territoire et de ses habitants.*

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *communes, Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole, Urbam Conseil, Région Grand-Est, l'ANAH, Etat, Département, ...*

- **Échéancier du projet**

Date de début : juin 2021 (étude pré opérationnelle)

Fin prévisionnelle : 2026

Date de délibération sur le projet : 17-02-2021

- **Plan de financement**

*Le présent plan de financement porte sur les études pré-opérationnelles.*

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	38 550		
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
Etat	19 275	50	
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement	19 275	50	
<b>Montant total des recettes</b>	38 550		

*Le présent plan de financement porte sur le suivi-animation de la future OPAH par an, sur cinq ans.*

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	500 000		Montant prévisionnel des subventions mobilisées par an

<b>Montant total du projet</b>	500 000		
<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Etat	A définir		
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 4.2

### Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE)

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Ilana JASTRZABEK

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : ilana.jastrzabek@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Politique de l'Habitat - Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE)**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *La CCPL a répondu conjointement à l'AMI du SARE avec Ardenne Métropole dans le but d'offrir un accompagnement le plus qualitatif possible aux habitants, aux entreprises et aux personnes publiques en termes de rénovation énergétique. Les deux EPCI ont mandaté SOLIHA qui recrutera le conseiller FAIRE, missionné pour orienter les pétitionnaires dans leurs travaux de rénovation énergétique.*

Impact socio-économique et environnemental : *Amélioration de l'habitat et lutte contre la précarité énergétique*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : *Ce projet vise à proposer une offre de services sur le sujet de la rénovation énergétique, jusque-là peu présente voire inexistante.*

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *communes, Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole, SOLIHA, SEM Oktave, Région Grand-Est, l'ANAH, Etat, ...*

- **Échéancier du projet**

Date de début : Avril 2021

Fin prévisionnelle : Janvier 2024

Date de délibération sur le projet : 16 décembre 2021

- **Plan de financement**

Budget prévisionnel du SARE pour trois ans et avec une participation annuelle à hauteur de 0.15€ par habitant pour chaque collectivité.

<b>Dépenses (TTC)</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
CCPL	9 227.69		
Ardenne Métropole	56 702.86		
Région Grand-Est	53 350.00		
Programme SARE	106 716.45		
<b>Montant total du projet</b>	<b>226 000.00</b>		
<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Etat	A définir		
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 4.3

### MFS sur Mouzon, extension de celle de Carignan et MFS itinérante

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 37 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Marion RADOMEK

Téléphone du référent : 07.71.50.69.18

Adresse électronique du référent : [marion.radomek@portesduluxembourg.fr](mailto:marion.radomek@portesduluxembourg.fr)

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **MFS sur Mouzon, extension de celle de Carignan et MFS itinérante**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : 08210 MOUZON

Descriptif du projet : *LA MSAP de Carignan a été labellisée MFS au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Un projet de création d'une 2<sup>ème</sup> MFS est à l'étude sur la commune de Mouzon en lien avec la Poste avec une mutualisation possible des agents et des services et/ou une mutualisation avec la maison des solidarités du Département.*

*Le projet itinérant vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, à l'aise ou non avec le numérique, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien (CAF, MSA, Assurance maladie, CNAV, La Poste, impôts, etc.).*

*Ce projet sera à articuler avec l'espace numérique qui va ouvrir à la Maison des solidarités de Mouzon.*

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Etat / Département

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux :

Fin prévisionnelle des travaux : 2023

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	200 000€		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance	A définir		
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 4.4

### Politique vis-à-vis de l'enseignement supérieur

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Eric AMSILI

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : eric.amsili@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Politique vis-à-vis de l'enseignement supérieur**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *développement d'une politique d'accompagnement des étudiants et de création des filières, par le biais d'un fonds financier pour les filières et des dispositifs d'aides directes pour les étudiants :*

*Même s'il augmente sensiblement de 2010 à 2015 pour se situer à 18 % (RP INSEE 2015), le pourcentage de la population des Ardennes titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur reste largement inférieur à la moyenne du Grand Est de 24 % (même source), elle-même inférieure à la moyenne nationale de 28 % (même source).*

*Or si le développement de l'enseignement supérieur passe encore par la création d'une offre immobilière nouvelle, la période à venir sera aussi marquée par l'accompagnement financier pluriannuel au démarrage des écoles ou formations qui choisiraient notre territoire. Le développement de la fonction enseignement supérieur s'il se produit essentiellement sur le territoire d'Ardenne Métropole, profite à l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre Ardennais.*

*Aussi il est proposé de mettre en place un fonds communautaire « enseignement supérieur » abondé de façon volontaire par les EPCI Ardennais, le Département et la Région.*

*Aide directe aux étudiants : La CCPL réfléchit actuellement à la mise en place d'un dispositif de subvention à destination des étudiants du territoire qui effectuent leurs études post bac en dehors du territoire. Les critères d'attribution sont en cours de réflexion mais le budget global annuel mobilisé serait de l'ordre de 30 000€*

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : CCPL, Etat, Département et Région, EPCI des Ardennes

## **Échéancier du projet**

Date de début : politique sur plusieurs années

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet : travail à mener sur 2022

## Plan de financement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	A identifier		
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 4.5

### Expérimentation du service public de l'emploi et de l'insertion

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : Conseil départemental des Ardennes

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre : Département des Ardennes

Code INSEE :

RIB :

Adresse : Place de la Préfecture Hôtel du département CS 200001 08011 Charleville Mézières Cedex

Nom du représentant légal : Noel BOURGEOIS

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : ROBERT Thierry

Téléphone du référent : 03 24 36 62 37

Adresse électronique du référent : thierry.robert@cd08.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : **Expérimentation du service public de l'emploi et de l'insertion**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : appel à manifestation d'intérêt Etat...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet :

**Descriptif du projet :**

Création d'un consortium d'acteurs de l'insertion et de l'emploi et animation de celui-ci sur le territoire des Ardennes afin de poursuivre les quatre objectifs du SPIE que sont :

- simplifier les démarches au maximum du point de vue des personnes accompagnées dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelles,
- mieux coordonner l'ensemble des acteurs de l'insertion dans leur réponse aux difficultés des personnes accompagnées,

- proposer des parcours à visée emploi tout en levant les difficultés rencontrées (santé, logement, mobilité) à partir d'une seule et même demande,
- garantir un parcours suivi et « sans couture » en ouvrant l'accès à l'offre d'accompagnement social et professionnel à toutes les personnes qui en ont besoin quel que soit leur statut.

**Impact socio-économique et environnemental :** Lutter contre l'exclusion et la pauvreté

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : réduire le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée et de bénéficiaires de minimas sociaux sur le territoire

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : élus, associations, acteurs publics, réseaux d'entreprises, bailleurs, acteurs de santé, etc

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :**

Outre le comité de pilotage et le comité technique du consortium précité qui auront en charge le pilotage politique et technique de ce Service Public de l'Insertion et de l'Emploi à l'échelle du département, il est prévu de mettre en place, au niveau local :

- des **comités territoriaux (CoTer)** composés des acteurs de proximité de l'insertion comme notamment les Maisons des solidarités du Conseil départemental, l'agence pôle emploi territorialement compétente, la mission locale, les structures conventionnées du SPIE intervenant sur le territoire (dont PDI, centres sociaux, France Service, etc...), les réseaux d'entreprises présentes sur le secteur, les SIAE du secteur géographique, les EPCI, élus locaux...
- des **équipes pluridisciplinaires de parcours (EPP)** composées d'acteurs en charge du suivi et de l'évaluation en continu des actions d'accompagnement proposées aux bénéficiaires accueillis dans le cadre du SPIE (agents du Département (DIRE) assurant les fonctions de garants de parcours, les conseillers pôle emploi, de la mission locale, les référents intervenant sur le secteur et des représentants d'usager du SPIE.

Le périmètre d'intervention de ces deux types d'instances sont indépendants l'un de l'autre. Il sera défini de manière plus précise à l'occasion d'une expérimentation dans le cadre d'une démarche projet. Le territoire départemental sera à minima découpé en 4 secteurs distincts correspondant aux découpages communs depuis 2020 entre Pôle emploi, les missions locales et le Service Orientation et Accompagnement des Allocataires du RSA du Conseil départemental.

• **Échéancier du projet**

Date de début : 01/09/2021

Fin prévisionnelle : 31/12/2022

Date de délibération sur le projet : 4 juin 2021

- **Plan de financement**

<b>Dépenses (TTC)</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Coordination et animation du consortium- 1 Chargé de Mission (2 ans)	72 000	29	
Formations inter institution et membres du consortium (30 jours) + séminaires "d'échanges de pratiques	78 000	31	
Design de service (appui à la conduite du changement)	100 000	50	
<b>Montant total du projet</b>	250 000		
<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Etat	200 000		
Europe			
Région			
Département	50 000		
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>	250 000		

## Fiche projet 4.6

### Développement de la programmation culturelle

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

Téléphone du référent :

Adresse électronique du référent :

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Développement de la programmation culturelle**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Territoire des Portes du Luxembourg

Descriptif du projet : *Saison culturelle pluridisciplinaire :*

- *En direction de la petite enfance (partenariats RAM, multi accueils, centre social) / de l'enfance (scolaires, centres de loisirs, centre social, RAM) / du tout public (familial, partenaires sociaux).*
- *Programmation : spectacle vivant (théâtre, marionnettes, danse) ; musiques actuelles ; rencontres d'auteurs ; projections.*
- *Cette programmation a la particularité de se tenir sur l'ensemble de territoire et non en un seul lieu, elle investit les bibliothèques, salles des fêtes, espaces extérieurs publics ou privés.*

Afin de poursuivre le développement de cette programmation et de l'inscrire dans une démarche de territoire répondant à des problématiques spécifiques au territoire, un diagnostic permettra d'aboutir à la rédaction d'un Projet Culturel de Territoire.

*Impact socio-économique et environnemental : avoir une programmation culturelle riche et variée, spécialement en direction de l'enfance et des familles permet de maintenir sur le territoire des nouveaux arrivants urbains.*

*D'autre part, en allant vers les publics au plus près de chez eux, on limite les déplacements des populations, ce qui a un impact environnemental mais surtout social dans des bassins de vie où la mobilité reste un sujet problématique.*

*Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : L'accès à la culture est essentiel et ne doit pas dépendre de la proximité d'une salle de spectacle ou être réservé aux personnes déjà sensibilisées. Le travail ici est de permettre à des publics « éloignés » de pouvoir assister à une programmation variée.*

*Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : les bibliothèques, le musée atelier du feutre, les partenaires sociaux cités ci-dessus pour le territoire de la CCPL.*

*Plus largement, la programmation est menée avec les partenaires culturels locaux : association Saprستي !! pour les musiques actuelles, Pôle Danse des Ardennes, Manège de Reims et PALC de Châlons en Champagne pour la danse et le cirque, FMTM pour les marionnettes, la BDA et Interbibly pour les rencontres d'auteurs, la Pellicule Ensorcelée pour le cinéma, etc.*

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : en cours

Fin prévisionnelle des travaux : projet sur le long terme

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses Investissement (TTC)	€	%	Commentaire
Diagnostic	10000		
Rédaction du projet culturel de territoire	10000		
<b>Dépenses Fonctionnement (TTC)</b>			
Programmation culturelle	50000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>70000</b>		
<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>

Etat	10000		
Europe			
Région	10000		
Département	20000		
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé	5000		Via associations partenaires
Autofinancement	35000		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>70000</b>		

## Fiche projet 4.7 Développement du réseau de lecture publique

### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

Téléphone du référent :

Adresse électronique du référent :

### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Développement du réseau de lecture publique**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Territoire des Portes du Luxembourg

### Descriptif du projet :

*Avec l'ouverture de la médiathèque de Carignan en 2018 et la mise en réseau simultanée des 4 autres bibliothèques du réseau (Blagny, Messincourt, Mouzon et Chémery-Chéhéry), les Portes du Luxembourg ont amorcé une politique offensive en matière de lecture publique. Grâce notamment au recrutement en 2017 d'une chargée de mission culture.*

- *En 2021, le réseau est passé à 6 bibliothèques avec l'ouverture de la bibliothèque de Haraucourt.*
- *En 2022, il passera à 10 bibliothèques avec des ouvertures à Raucourt, Remilly-Aillicourt, Mogues et La Besace. La CCPL appuie l'ouverture des bibliothèques en fournissant une aide à l'ingénierie et à l'équipement (mobilier, numérique).*
- *La CCPL appuie également l'offre de lecture publique grâce à l'acquisition annuelle d'un fonds de documents.*

- *La mise en réseau et le fonctionnement d'une navette permettant aux lecteurs de réserver des documents dans toutes les bibliothèques du réseau et de se les faire livrer dans la plus proche de chez eux a provoqué une nette augmentation du nombre d'inscrits et du nombre de prêt. Avec l'extension du réseau en 2022, le véhicule utilisé jusqu'à présente pour le transport de ces documents n'est plus adapté. Un nouveau véhicule, d'une plus grande capacité est maintenant nécessaire au bon fonctionnement du service.*
- *Ce véhicule aura aussi vocation à transporter d'un point à un autre le matériel destiné à la programmation culturelle : boîte noire, bancs, tapis, etc. Voir fiche 4.5.*

**Impact socio-économique et environnemental :**

*Les communes n'ayant pas toutes les moyens de recourir à un professionnel des bibliothèques, l'appui de la CCPL est primordial. Les travaux, l'aménagement intérieur, l'équipement numérique et l'accompagnement du fonctionnement du lieu sont pris en compte.*

*Un véhicule plus important permettra de limiter les kilomètres parcourus lors de ces navettes qui ne pourraient plus être effectuées en une fois avec un véhicule trop petit.*

*L'accès à la lecture pour tous est indispensable au désenclavement des plus petits villages et ces navettes permettent une offre n'ayant rien à envier aux plus grandes villes.*

*Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Le service de lecture public doit pouvoir perdurer sans interruption, les usagers ont déjà beaucoup souffert des arrêts dus aux différents confinements et attendent de retrouver un service efficace.*

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : les bibliothèques, la bibliothèque départementale des Ardennes, la DRAC**

### **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : novembre 2021

Fin prévisionnelle des travaux :

Date de délibération sur le projet :

### **Plan de financement**

<b>Dépenses Investissement (TTC)</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Acquisition de matériel informatique	10000		
<b>Dépenses Fonctionnement (TTC)</b>			
RH	42000		
Acquisition de documents	20000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>72000</b>		
<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Etat	25000		
Europe			
Région			
Département	20000		
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement	27000		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>72000</b>		

## Fiche projet 4.8 Résidence artistique

### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

Téléphone du référent :

Adresse électronique du référent :

### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Résidence artistique**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : CTEAC

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Territoire des Portes du Luxembourg

*Résidence d'artiste longue durée avec le Musée Atelier du Feutre et sur le territoire des Portes du Luxembourg. Actions de médiation auprès de partenaires sociaux (ADECMR, Familles Rurales, Centre Social, Centres de loisirs)*

*Résidence s'appuyant sur les structures culturelles du territoire : musée du feutre et réseau des bibliothèques à minima. Ce projet peut s'inscrire dans le CTEAC du Département.*

*Une résidence scolaire avec 4 classes du territoire (écoles de Carignan et Beaumont en Argonne) de 100 heures se déroulera déjà sur l'année scolaire 21-22 et ce type de résidence devrait être pérennisé pour les années à venir.*

Descriptif du projet :

*Les Portes du Luxembourg, en partenariat avec le Musée Atelier de Feutre souhaitent développer l'accueil de résidence d'artistes et/ou de compagnies sur le territoire de la communauté de communes.*

- *Ces résidences peuvent donner lieu à des créations inspirées du territoire et des publics rencontrés lors d'actions de médiation.*
- *La médiation est la pierre angulaire de ces résidences. En effet, nous croyons que la présence d'artistes sur une durée longue de plusieurs années permettra de créer de véritables liens avec les publics, notamment avec les publics dits « éloignés », ainsi qu'une interconnaissance.*
- *L'action culturelle, à ce titre, se dirige vers la jeunesse, mais aussi vers les partenaires sociaux : ADECMR, centre social, Familles Rurales, centres de loisirs, etc. Nous souhaitons que les publics soient associés au processus de médiation ou de création, réussisse à s'emparer de la résidence et crée ainsi une culture commune sur le territoire.*
- *Parallèlement, l'artiste en résidence pourra travailler avec des publics scolaires grâce aux résidences scolaires financées par la DSDEN et la DRAC, en partenariat avec le Département et les intercommunalités.*

*Impact socio-économique et environnemental :*

- *Création d'une culture commune*
- *Appropriation d'une culture de proximité*
- *Désacralisation de l'artiste et de l'œuvre*

*Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :*

*Ce type de résidence, notamment mis en avant par l'Agence culturelle Grand Est permet de casser le classisme dont peuvent être victimes les actions culturelles.*

*Prendre le temps d'aller vers les publics éloignés et par cette remédiation, les aider à retrouver des codes de vivre ensemble.*

*Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : les bibliothèques, la bibliothèque départementale des Ardennes, le musée atelier du feutre.*

*Plus largement, l'Agence Culturelle Grand Est et tous les partenaires pouvant être sollicités en fonction de l'artiste en résidence.*

### **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : janvier 2023

Fin prévisionnelle des travaux : projet sur le long terme

Date de délibération sur le projet :

### **Plan de financement**

<b>Dépenses Fonctionnement (TTC)</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Rémunération des artistes	30000		
Acquisition de matériel	5000		
Transports, hébergement	2000		
Frais de production	5000		
Actions de médiation	10000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>52000</b>		
<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
Etat	10000		
Europe			
Région	35000		
Département	5000		
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement	2000		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>52000</b>		

## Fiche projet 4.9 Education artistique et culturelle

### ● Maître d'Ouvrage

Nom : Etat – Conseil départemental des Ardennes

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre : Département des Ardennes  
Code INSEE :

RIB :

Adresse : Place de la Préfecture Hôtel du département CS 200001 08011 Charleville Mézières Cedex

Nom du représentant légal : Noël BOURGEOIS

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Jean-Rémi FRANCOIS

Téléphone du référent : 06 86 78 58 24

Adresse électronique du référent : jean-remi.francois@cd08.fr

### ● Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Education artistique et culturelle**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : CTEAC

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Portes du Luxembourg

**Descriptif du projet** : copilotage Etat-CD08 pour l'organisation d'actions artistiques et de résidences artistiques dans les structures scolaires du territoire, en partenariat avec la CAF pour le volet petite enfance et Canopé, et avec les référents culture des intercommunalités et communes volontaires.

La communauté de communes des Portes du Luxembourg pourra participer et soutenir les projets via le comité technique du CTEAC.

**Impact socio-économique et environnemental** : ouverture du territoire, mobilité psychologique, développement social par la culture.

Les projets préparés entre janvier et avril via la coordination Etat-CD08 sont soumis à la validation d'un comité académique en juin.

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?** : l'EAC est important dans le parcours de l'élève et permet d'ouvrir l'élève à d'autres horizons.

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ?** : les acteurs culturels professionnels du territoire.

- **Échéancier du projet**

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2024

Date de délibération sur le projet : 2021

- **Plan de financement**

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 4.10

### Prolongation d'une ligne de bus depuis la Belgique

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Ilana JASTRZABEK

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : ilana.jastrzabek@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Développement des mobilités – Prolongation d'une ligne de bus depuis la Belgique**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Carignan/Belgique

Descriptif du projet : *Dans le cadre du redéploiement TEC (Transport En Commun) de la zone de Florenville, un projet de ligne principale sur l'axe Florenville-Arlon est à l'étude. Les diagnostics réalisés au cours de cette opération ont montré l'importance des flux transfrontaliers, en particulier des flux de travailleurs français se rendant en Belgique. Dans ce contexte est né un projet de liaison transfrontalière entre la Belgique et la France. Il consiste à étendre la ligne de bus de Florenville-Arlon vers Carignan-Blagny. A hauteur de trois bus le matin vers la Belgique et de trois bus le soir vers la France, ce service de transport en commun sera à destination des travailleurs transfrontaliers. Il pourra s'articuler avec la future aire de covoiturage de Carignan et de fait encourager les pratiques multimodales en proposant une alternative à l'automobile.*

Impact socio-économique et environnemental : *Lutte contre l'isolement social, développement des mobilités locales.*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : *Ce projet est prioritaire car il participe au développement d'une nouvelle offre de transport en commun sur le territoire et vise à encourager de nouvelles pratiques de mobilité.*

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Communes concernées par le passage de la ligne de bus, AOT Wallonie, Idelux, ...*

## Échéancier du projet

Date de début : Janvier 2022

Fin prévisionnelle : décembre 2022

Date de délibération sur le projet : 6 juillet 2021

## Plan de financement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	100 000€ H.T.		Réalisation des aménagements et des arrêts de bus
<b>Montant total du projet</b>	100 000€ H.T.		
Financements	€	%	Commentaire
Etat	A définir		
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 4.11

### Développement des mobilités - Diagnostic du territoire

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Ilana JASTRZABEK

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : ilana.jastrzabek@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Développement des mobilités - Diagnostic du territoire**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *Depuis juillet 2021, la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg est devenue « Autorité Organisatrice des Mobilités ». Aujourd'hui elle a pour ambition de proposer sur son territoire des solutions adaptées, en cohérence avec les besoins et les enjeux actuels :*

- *transports à la demande,*
- *mobilités douces et durables,*
- *aires de covoiturage,*
- *liaisons avec les EPCI voisins (Ardenne Métropole, Communauté de Communes de Stenay, Communauté de Communes de Montmédy) et la Belgique,*

...

*Pour mener à bien cette mission, la CCPL prévoit de réaliser dans un premier temps un travail de diagnostic. Ce dernier aura pour but d'analyser les problématiques du territoire, d'identifier les leviers de développement et de déterminer un programme d'actions qui réponde aux manques et aux besoins du territoire et de ses habitants. Il s'appuiera sur des enjeux déjà identifiés :*

- *Lien entre Carignan et Mouzon, deux bourgs qui abritent des services*
- *Le projet de liaison transfrontalière Arlon-Florenville-Carignan-Blagny*
- *La liaison avec l'agglomération sedanaise*
- *L'accompagnement des personnes âgées, en situation de handicap ou en recherche d'emploi*

*En complément de cette étude, la CCPL envisage de réaliser dans un second temps un « Plan de Mobilité Simplifié » (PdMS). A termes, il permettra d'instaurer une politique de « mobilités », globale et adaptée, en dégagant plusieurs pistes d'action concrète à l'échelle du territoire intercommunal.*

*Impact socio-économique et environnemental : Lutte contre l'isolement social, développement des mobilités locales*

*Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Ce projet représente la clef de voûte des futurs projets de mobilité qui seront développés sur le territoire et fera office de feuille de route.*

*Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Agence d'Urbanisme de la Région de Reims (AUDRR), Etat, Région, Département des Ardennes (volet social, inclusion) ...*

## **Échéancier du projet**

Date de début : octobre 2021

Fin prévisionnelle : décembre 2022

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
	20 000		
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
Etat	A définir		
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 4.12

### Développement des mobilités – Mise en place d'un service de transport à la demande

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Ilana JASTRZABEK

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : ilana.jastrzabek@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Développement des mobilités – Mise en place d'un service de transport à la demande**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Territoire de la CCPL

Descriptif du projet : *Pour répondre au vieillissement de la population et accompagner les personnes en situation de handicap et/ou en recherche d'emploi, la CCPL envisage de développer sur son territoire le transport à la demande.*

*Ce projet s'appuiera sur le diagnostic « mobilité » mené en amont.*

Impact socio-économique et environnemental : *Lutte contre l'isolement social, développement des mobilités locales*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : *Ce projet vise à proposer un service de mobilité aux personnes en situation d'isolement et/ou de précarité.*

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Agence d'Urbanisme de la Région de Reims (AUDRR), Etat, Région, Conseil de développement des Portes du Luxembourg, etc...*

- **Échéancier du projet**

Date de début : octobre 2021

Fin prévisionnelle : décembre 2022

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Plan de financement à définir suite au diagnostic du territoire qui sera réalisé sur la thématique de la mobilité.

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
<b>Montant total du projet</b>	Prestation à définir		
Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
<b>Montant total des recettes</b>			

## Fiche projet 4.13

### Développement du réseau des bornes électriques

#### Maitre d'ouvrage :

Nom : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 240800847

RIB : 30001 00534 E0890000000 93

Adresse : 57 ter Avenue du général de Gaulle – 08110 CARIGNAN

Nom du représentant légal : Frédéric LATOUR

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Joel ARBOGAST

Téléphone du référent : 03 24 27 90 98

Adresse électronique du référent : joel.arbogast@portesduluxembourg.fr

#### Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Développement du réseau des bornes électriques**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Communes de Mouzon et Létanne

Descriptif du projet : *La Communauté de Communes a engagé en 2017 la pose de 3 bornes de recharge de véhicules électrique en prenant la compétence IRVE. Elle a ensuite délégué à la FDEA la maitrise d'ouvrage pour le développement du réseau IRVE avec 3 nouvelles bornes en 2021. Les Portes du Luxembourg souhaitent continuer cette démarche en densifiant les réseaux autour du schéma d'aires de covoiturage et de mobilité en construction.*

Impact socio-économique et environnemental : *Développement de la mobilité électrique*

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : *Le développement de la mobilité électrique fait partie d'une volonté politique forte à la fois au niveau national et au niveau local*

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : *Communes, FDEA, Etat, DDT, Nexans*

## Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : *juillet 2022*

Fin prévisionnelle des travaux : *août 2022*

Date de délibération sur le projet :

## Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD	30 000		
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			
<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance	10 000	30	
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	20 000		20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	30 000		

